









Parc national du Canada

de la Mauricie

Plan directeur







Parc national du Canada de la Mauricie

Parc national du Canada de la Mauricie 702, 5° Rue C.P. 160, Succ. Bureau-chef Shawinigan (Québec) G9N 6T9

Tél.: 819 538-3232

Téléscripteur (ATS): 1 866 787-6221

Les photos de la page couverture réapparaissent dans le texte, accompagnées du nom de leur auteur respectif.

Imprimé sur du papier 50 % recyclé

Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2010

Nº de catalogue: R64-105/90-2010F (imprimé)

ISBN: 978-1-100-93017-6

N° de catalogue : R64-105/90-2010F-PDF ISBN : 978-1-100-93018-3 (PDF)

This publication is also available in English

Parc national du Canada de la Mauricie

PLAN DIRECTEUR

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits protégés, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie.

Le ministre de l'Environnement,

Jim Prentice

Parc national du Canada de la Mauricie Plan directeur

RECOMMANDÉ PAR:

Alan Latourelle Directeur général Agence Parcs Canada

Thierry Bouin Directeur Unité de gestion de la Mauricie Agence Parcs Canada

Résumé

Ce plan directeur, le troisième pour le parc de la Mauricie, présente la vision d'avenir et les priorités de gestion pour les prochaines années. Le plan vise la protection et le renforcement de l'intégrité écologique ainsi que la diversification des expériences, tant récréatives qu'éducatives, des visiteurs et du grand public.

Quatre stratégies-clés ont été développées afin de répondre aux principaux enjeux que le parc doit résoudre dans les prochaines années. Chacune intègre les différents volets du mandat de Parcs Canada, soit la protection, l'expérience du visiteur et l'éducation. Pour chaque stratégie-clé, des objectifs, des actions à mettre en place et des cibles à atteindre ont été choisis.

- 1) Un parc à redécouvrir: favoriser la découverte du parc par de nouvelles clientèles et mieux répondre aux attentes des visiteurs actuels. Les actions prévues ont été développées afin de consolider le marché actuel et d'attirer de nouvelles clientèles, de faire connaître le parc et son mandat auprès du public qui ne le fréquente pas, de mieux positionner le parc dans l'offre touristique régionale et de faire vivre des expériences plus variées aux visiteurs.
- 2) Honorer et célébrer le passé: préserver, comprendre et mettre en valeur les ressources culturelles du parc. Les actions proposées dans cette stratégie-clé visent à accroître les connaissances sur l'histoire du territoire, à protéger les témoins des différentes périodes et à favoriser chez les employés, les visiteurs et le public qui ne fréquente pas le parc, la découverte et l'appréciation du patrimoine culturel.
- 3) Faire renaître la forêt laurentienne: protéger, faire découvrir et mettre en valeur les éléments composant l'écosystème forestier du parc. Les actions planifiées consistent à mettre en valeur les éléments visuels d'intérêt des paysages de la forêt laurentienne, à rétablir

la mosaïque forestière et la présence historique du pin blanc et du chêne rouge, à faire connaître et apprécier la forêt laurentienne aux visiteurs et à obtenir l'appui et la collaboration des gestionnaires des territoires avoisinants dans la protection de l'écosystème forestier et des espèces qui y vivent.

4) Le monde de l'eau douce refait surface: restaurer l'écosystème aquatique afin d'améliorer l'intégrité écologique du parc et favoriser chez les visiteurs des expériences récréatives et éducatives stimulantes en lien avec le monde de l'eau douce. Les actions à mettre en place visent la découverte du milieu aquatique et la sensibilisation des visiteurs à la fragilité du milieu, le rétablissement de la structure et du fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques détériorés, la viabilité et la diversité génétique des populations d'ombles de fontaine et d'ombles chevaliers, la prévention de l'introduction de nouvelles espèces exotiques de poissons et le rétablissement de la population de tortues des bois.

Le plan directeur prévoit aussi d'autres mesures pour améliorer la gestion du parc. Ce sont la création d'une réserve intégrale sur une grande partie du territoire et la mise en place d'un comité consultatif composé d'intervenants régionaux, représentants de multiples perspectives, qui permettra un dialogue continu avec ceux-ci.

Les énergies investies, au cours des prochaines années, permettront d'obtenir des résultats concrets et d'améliorer plusieurs aspects du parc: son intégrité écologique, l'aspect culturel par la mise en valeur de l'histoire humaine, les expériences vécues par les visiteurs, ainsi que l'état des espèces en péril. Toutes ces initiatives créeront une synergie permettant de stimuler un attachement émotif, intellectuel et spirituel des résidents de la région et de la population en général envers le parc de la Mauricie, et ainsi en garantir la pérennité.

Table des matières

4	Introduction	42
١.	Introduction	13
	1.1 Les trois volets du mandat et leur gestion intégrée	13
	1.2 Contexte régional	14
	1.3 Processus de planification	19
	1.4 Contenu du plan directeur	19
2.	Importance du parc national de la Mauricie	20
	2.1 Importance du parc dans le réseau des parcs nationaux du Canada	20
	2.2 Revendications territoriales	21
	2.3 Historique de la planification	21
3.	Présentation du parc de la Mauricie	22
	3.1 Histoire du parc	22
	3.2 Intégrité écologique	23
	3.3 Espèces en péril	24
	3.4 Ressources culturelles	26
	3.5 Expérience des visiteurs et activités récréatives	26
	3.6 Éducation	30
	3.7 Caractéristiques uniques du parc	31
	3.8 Sentiment d'appartenance	32
	3.9 Résumé des principaux enjeux	32
4.	Une vision pour le parc : une douce aventure au cœur des Laurentides	33
5.	Stratégies-clés	34
	5.1 Un parc à redécouvrir	34
	5.2 Honorer et célébrer le passé	38
	5.3 Faire renaître la forêt laurentienne	41
	5.4 Le monde de l'eau douce refait surface	45
6.	Partenariats et participation du public	49
	6.1 Priorités pour les prochaines années	50

7.	Services publics	52
8.	Zonage et réserve intégrale	53
	8.1 Plan de zonage	53
	8.2 Réserve intégrale	57
9.	Administration et opérations	61
	9.1 Gérance environnementale	61
10. Surveillance		62
	10.1 La surveillance de l'intégrité écologique	62
	10.2 La surveillance du sentiment d'attachement envers le parc	68
	10.3 La surveillance de l'appréciation et de la compréhension du public	69
11.	Résumé de l'évaluation environnementale stratégique	70
	Références	73
	Annexe 1 : Résumé des actions	75
	Annexe 2 : L'état et la tendance de l'intégrité écologique	79
	Annexe 3 : Personnes ayant participé à la préparation du plan directeur	80

1. Introduction

Le plan directeur est l'outil stratégique qui guidera la réalisation du mandat de Parcs Canada au parc de la Mauricie au cours des prochaines années. C'est sur ce mandat que repose la planification de la gestion :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain. (Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1998)

La planification à Parcs Canada se fonde sur plusieurs mesures législatives, notamment la Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998), qui a établi Parcs Canada en tant qu'agence distincte; la Loi sur les parcs nationaux du Canada (2000), qui rappelle que «les parcs sont créés à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances » et qu'« ils doivent être entretenus et utilisés [...] de façon à rester intacts pour les générations futures » (art. 4); la Loi sur les espèces en péril (2002), dont la mise en œuvre repose sur Parcs Canada, de même que sur les ministères des Pêches et des Océans et de l'Environnement du Canada. L'Agence s'appuie aussi sur d'autres lois et règlements fédéraux, notamment la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

La planification de la gestion se base également sur les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994). Les politiques sur les parcs nationaux, les édifices fédéraux du patrimoine et la gestion des ressources culturelles fournissent des orientations stratégiques fondamentales pour la gestion d'un endroit patrimonial protégé comme le parc national de la Mauricie.

1.1 Les trois volets du mandat et leur gestion intégrée

Un aspect important de la gestion d'un endroit protégé est l'intégration des trois volets du mandat de Parcs Canada – protéger les ressources patrimoniales, permettre aux visiteurs de vivre une gamme variée d'expériences et offrir des programmes éducatifs aux visiteurs ainsi qu'à la population en général. L'approche de gestion intégrée a pour but de promouvoir l'interdépendance des trois volets et de créer une synergie dans leur mise en œuvre, de façon à stimuler efficacement un attachement personnel et d'ainsi développer l'engagement du public envers les endroits patrimoniaux. Cette approche intégrée est également un moyen d'accroître l'impact des investissements.

La protection des ressources

Le premier volet comprend la protection des ressources naturelles et des processus écologiques, de même que celle des ressources et des valeurs culturelles. Les activités de protection, en préservant l'authenticité d'un endroit patrimonial, sont essentielles à l'expérience du visiteur d'aujourd'hui et de demain. Elles contribuent également à sa compréhension des valeurs et de l'importance des ressources et au développement d'un sentiment d'appartenance au lieu.

L'expérience du visiteur

L'expérience du visiteur se définit comme la somme des rapports personnels qu'un visiteur entretient avec un endroit patrimonial protégé. Il s'agit d'une interaction qui éveille les sens, suscite des émotions, stimule l'esprit, et crée chez lui un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux. Plus l'expérience est unique et stimulante et plus elle répond aux intérêts et aux besoins des visiteurs, plus elle a de chance d'être retenue comme expérience mémorable dans l'esprit du visiteur.

La planification de la gestion verra donc à mettre l'accent sur des moyens (ressources, infrastructures, personnel et programmes) offrant aux visiteurs des occasions de vivre, en toute sécurité, des expériences intéressantes et de qualité. Cette rencontre entre le visiteur et le parc sera marquante dans la mesure où elle répond à ses besoins et à ses attentes, avant, pendant et après la visite.

L'éducation

Le troisième volet du mandat est mis en œuvre dans les activités d'interprétation offertes au parc et dans le cadre de l'éducation du public en diffusion externe, c'est-à-dire lorsque nous entrons en contact avec les gens chez eux, dans les écoles, dans leur communauté et dans leurs loisirs. Un public informé sur les valeurs patrimoniales d'un endroit protégé et sur les défis que représente le maintien de son intégrité sera plus enclin à adopter des comportements respectueux à l'égard des ressources et à s'engager pour leur protection.

1.2 Contexte régional

À l'échelle du Québec, le parc national de la Mauricie se trouve au nord de la vallée du Saint-Laurent. dans les contreforts des Laurentides1. Il se situe à mi-distance (180 km) entre Ouébec et Montréal. qui regroupent plus de la moitié de la population du Québec. À l'échelle régionale, le parc se trouve à 20 km du centre-ville de Shawinigan et à 60 km de Trois-Rivières, municipalités où sont recensés environ 180 200 habitants2. Il est bordé au nord par la rivière Matawin, la zone d'exploitation contrôlée (zec) Chapeau-de-Paille et la réserve faunique Saint-Maurice, à l'ouest par la réserve faunique Mastigouche, à l'est par la rivière Saint-Maurice et au sud par les limites des municipalités de Saint-Mathieu-du-Parc et de Shawinigan. Le parc se situe à l'intérieur de la municipalité de Shawinigan et se trouve ceinturé des municipalités régionales de comté (MRC) de Mékinac et de Maskinongé³.

^{1.} Voir figure 1 pour la carte de localisation du parc de la Mauricie.

Selon le répertoire des municipalités, <u>www.mamrot.gouv.qc.ca</u>, consulté le 3 mars 2009.

^{3.} Voir figure 2 pour la carte le parc de la Mauricie et la région.

Figure 1

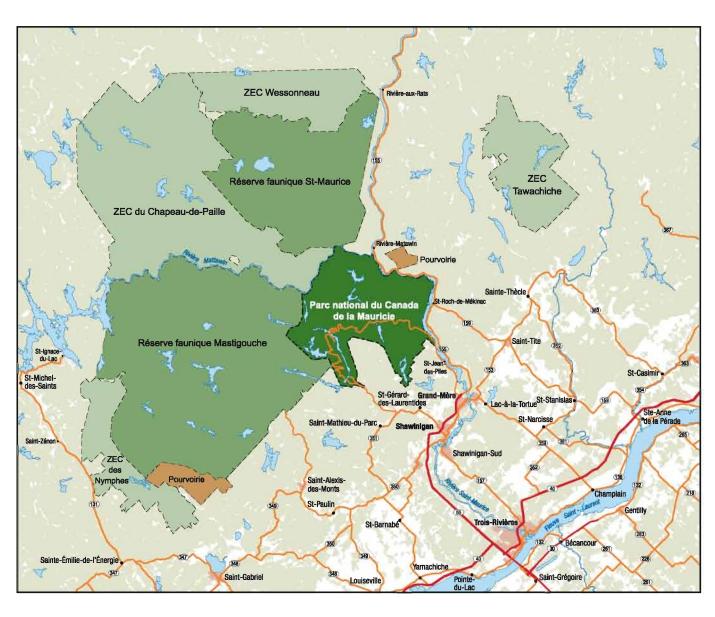
Localisation du parc national du Canada de la Mauricie

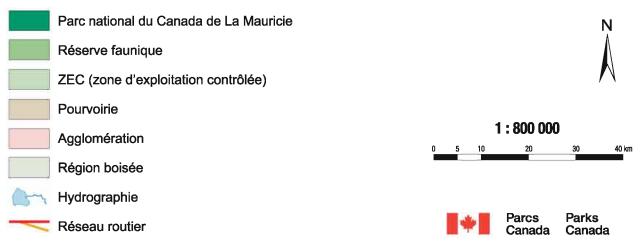




Figure 2

Le parc de la Mauricie et la région





1.3 Processus de planification

Chaque endroit patrimonial du réseau de Parcs Canada est légalement tenu de se doter d'un plan directeur. Tous les cinq ans, il fait l'objet d'un examen et au besoin, il est alors mis à jour, avec l'apport de consultations publiques, et il est déposé par le ministre responsable au Parlement. Cette approche permet d'adapter les orientations et les modalités de gestion aux nouvelles réalités tout en tenant compte des préoccupations de la population.

La consultation concernant les plans directeurs est une exigence juridique pour les parcs nationaux. Au-delà de cette étape du processus de planification, Parcs Canada veut désormais faire participer davantage les Canadiens, des élus aux utilisateurs, en passant par les intervenants et les Autochtones à la planification et à la gestion des endroits protégés. Des programmes et de nouvelles approches, telle la création d'un comité consultatif, encouragent cette participation continue, dont bénéficient au moment opportun les équipes multidisciplinaires chargées de l'élaboration des plans directeurs.

Les orientations énoncées dans le plan directeur se concrétisent dans les actions et les projets inscrits dans le plan d'affaires de l'unité de gestion qui l'administre. Chaque année, un rapport sur la mise en œuvre du plan directeur permet de rendre compte au public des progrès accomplis.

1.4 Contenu du plan directeur

Après avoir montré l'importance du parc national de la Mauricie et avoir présenté un aperçu de son état actuel, le plan directeur expose la vision établie pour l'endroit patrimonial, de même que les stratégies-clés développées dans le but de réaliser cette vision en matière de protection, d'expérience du visiteur et d'éducation. Une description des partenariats et de la participation du public, du zonage et de la réserve intégrale, du programme de surveillance, et un résumé de l'évaluation environnementale stratégique du plan complètent le document.

2. Importance du parc national de la Mauricie

2.1 Importance du parc dans le réseau des parcs nationaux du Canada

Le Canada a créé 42 parcs nationaux depuis 1885. Ces parcs ont pour mission de préserver, à perpétuité, des écosystèmes représentatifs des 39 grandes régions naturelles terrestres du pays, tout en favorisant leur connaissance et leur appréciation par les Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Créé en 1970, le parc national de la Mauricie, d'une superficie de 536,7 km², vise la sauvegarde à perpétuité d'une aire naturelle d'intérêt représentative de la région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs afin qu'il puisse être apprécié par les générations actuelles et futures. Située à la limite méridionale du Bouclier canadien, cette région naturelle porte les traces de la période glaciaire et forme une zone de transition où plusieurs espèces de la flore et de la faune atteignent leur limite septentrionale ou méridionale. Cette région présente des montagnes arrondies, recouvertes d'une mosaïque de forêts de conifères et de feuillus, une multitude de lacs, de ruisseaux et de rivières. Le caractère particulier du parc en fait un lieu privilégié d'apprentissage et de découverte au cœur d'un des principaux bassins démographiques du Québec.

Le parc fait partie d'un ensemble plus vaste d'endroits protégés dans la région de la Mauricie. On y compte deux réserves fauniques, six réserves écologiques, onze zecs et quatre réserves naturelles en milieu privé⁴. De plus, la réserve de la biodiversité Grandes-Piles est projetée par le gouvernement du Québec.

Plusieurs ministères des gouvernements du Canada et du Québec contribuent à l'atteinte des objectifs du parc par l'application de leurs lois et de leurs règlements. En voici quelques-uns:

- la Loi sur les pêches, de Pêches et Océans Canada;
- le Code de la sécurité routière, de Transports Québec;
- la Loi sur la marine marchande, de Transports Canada, plus particulièrement son Règlement sur les petits bâtiments.



Parcs Canada / J. Pleau

^{4.} Réserves fauniques: Mastigouche et du Saint-Maurice; Réserves écologiques: Bog-à-Lanières, Marcel-Léger, Irénée-Marie, Judith-De-Brésoles, Lac-à-la-Tortue, Marie-Jean-Eudes; Zecs: Wessonneau, La Croche, Borgia, Kiskissink, Ménokéosawin, de la Bessonne, Jeannotte, Tawachiche, Chapeau-de-Paille, du Gros Brochet, Frémont, Réserves naturelles en milieu privé: de l'Envol, du Portageur et les deux réserves Tortue-des-Bois-de-la-Shawinigan.

2.2 Revendications territoriales

Majoritairement d'ascendance européenne, la population de la région ceinturant le parc de la Mauricie inclut également des membres des Premières Nations. En effet, près de 85 % des 5 700 Atikamekw-Nehirowisiw⁵ habitent à Manawan, à Wemotaci ou à Opitciwan⁶, les autres vivent à l'extérieur des réserves, principalement à La Tuque, en Haute-Mauricie et au Lac-Saint-Jean⁷.

Le règlement de la revendication de la Première Nation Atikamekw-Nehirowisiw fait l'objet de négociations entre les gouvernements du Canada et du Québec et le Conseil de la Nation Atikamekw-Nehirowisiw. Le traité, qui résultera de ces négociations, pourrait avoir une incidence sur certaines activités pratiquées dans les limites du parc de la Mauricie. Une fois le traité finalisé, en cas d'incompatibilité ou de conflit entre la Loi sur les parcs nationaux et le traité, le traité aura préséance dans la mesure de l'incompatibilité ou du conflit. Rien dans le plan directeur ne doit être interprété comme une reconnaissance de droits en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

2.3 Historique de la planification

Le premier plan directeur pour le parc de la Mauricie a été approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada en 1979. En 1991, un second plan a été déposé devant le Parlement, amendé par la suite pour permettre l'agrandissement de deux terrains de camping.

Dans le cadre de la révision du plan directeur, une consultation publique tenue en 2002 a permis de connaître l'opinion de la population en regard de la gestion de ce parc. Lors de cette consultation, il s'est dégagé un large consensus quant à l'avenir de ce territoire protégé. La vision et les orientations stratégiques du plan directeur ont de nouveau été présentées lors de rencontres de validation au printemps 2009. Les groupes présents ont tous offert, à nouveau, leur appui à la direction du parc.

Ce plan directeur laisse transparaître l'émergence de nouvelles priorités pour le parc de la Mauricie, dont l'amélioration de l'expérience des visiteurs et l'accroissement de l'attachement du public. Les orientations actuelles de Parcs Canada, sur lesquelles s'appuie le présent plan directeur, apportent un nouveau souffle à la gestion du parc de la Mauricie en misant sur les efforts liés à la protection des écosystèmes, des espèces et des ressources culturelles, à l'expérience des visiteurs et à l'éducation du public pour réaliser son mandat.

^{5.} L'orthographe du mot est en langue Atikamekw, en français il s'écrit Attikamek.

^{6.} Cette réserve est également appelée Obedjiwan.

Secrétariat aux affaires autochtones du Québec. www.autochtones.gouv.qc.ca/ relations_autochtones/profils_nations/attikameks.htm, consulté le 3 mars 2009.

3. Présentation du parc de la Mauricie

3.1 Histoire du parc

Sur le territoire actuel du parc national de la Mauricie, les premières traces de présence humaine remontent à la période archaïque8. La variété des artefacts découverts à l'un ou l'autre des 34 sites paléohistoriques répertoriés suggère que des petits groupes unifamiliaux nomades étaient présents. Regroupées dans l'axe hydrographique Wapizagonke-Antigamac, ces populations autochtones y pratiquaient la chasse, la pêche et la cueillette. L'état actuel de la connaissance se prête mal à l'élaboration de conclusions définitives concernant la raison de leur présence à cet endroit. L'axe hydrographique Wapizagonke-Antigamac pourrait être une voie de communication liant les basses terres de la vallée du Saint-Laurent et les forêts boréales du Moven Nord, d'une route d'eau reliant la Basse et la Haute-Mauricie ou d'une région de séjour provisoire. Fait à noter, les peintures rupestres découvertes sur une paroi du lac Wapizagonke constituent l'un des rares témoins qui soient vraisemblablement associés à la spiritualité des populations amérindiennes ayant fréquenté ce secteur.

Au début du 17° siècle, les nations Atikamekws et Algonquines occupent respectivement l'amont et l'aval du bassin hydrographique du Saint-Maurice. Les membres de ces deux nations y vivront du fruit de leur chasse et de leur trappe. Dès la seconde moitié du 19° siècle, les Abénakis d'Odanak et Wôlinak utiliseront également le territoire actuel du parc de la Mauricie à des fins de subsistance et de commerce.

Les trappeurs, les coureurs des bois ainsi que les marchands de fourrure du poste de traite de Trois-Rivières sont les premiers Européens à tirer profit de la richesse faunique de cette vallée. Puis, durant la période historique récente, les compagnies de fourrure y exerceront leurs activités. Enfin, dans la foulée de l'expansion du tourisme sportif et des lois provinciales sur la chasse, on assiste à l'établissement des premiers clubs privés de chasse et de pêche, dont les prestigieux clubs Shawinigan et Laurentien, qui sont respectivement fondés en 1883 et 1886. En raison de leurs habilités et de leurs connaissances du terrain, les clubs de chasse feront appel aux Amérindiens, notamment les Abénakis, comme guide. En 1970, à l'aube de la création du parc, pas moins de 16 clubs se partageaient le territoire.



Service canadien des forêts

L'activité humaine qui a le plus contribué à modifier le paysage forestier de la région est sans contredit la coupe de bois à des fins commerciales. Quoique des coupes sporadiques aient eu lieu vers les années 1830, les flots tumultueux et le relief accidenté du lit de la rivière du Saint-Maurice amoindrissent la qualité du bois d'œuvre, surtout du pin blanc, qui flotte vers Trois-Rivières.

Quoique la période archaïque s'échelonne en Mauricie de 7 000 A.A. à 3 000 A.A., l'absence de datation des artefacts des 34 sites paléohistoriques nous empêche de préciser à quel millénaire remonte exactement l'occupation humaine dans le parc de la Mauricie.

Entre 1851 et 1866, l'État aménage donc la rivière (estacade, glissoire, dragage, etc.) afin de réduire les risques d'abîmer le bois. Les premiers aménagements ne sont pas terminés que déjà les entrepreneurs s'activent. Le vaste territoire mauricien commence alors à être morcelé en concessions forestières. D'autres entrepreneurs vont y travailler, mais George Baptist règne dès 1862 sur la forêt où s'étend le parc actuel. De 1830 à 1887, l'industrie du sciage et dans une moindre mesure celle du bois équarri accaparent la production mauricienne. Au parc, les arbres de dimension et de qualité supérieures font l'objet d'une coupe intensive tant et si bien qu'en 1870, les plus beaux peuplements de pins blancs sur le territoire du parc sont disparus. En 1887, la Laurentide Pulp Company démarre ses activités à Grand-Mère et trois ans plus tard, George Baptist lui cède ses droits de coupe. Selon les informations à notre disposition, l'usine de pâtes et papiers n'y aurait effectué ses premières coupes de bois qu'en 1903-1904. En raison, de sa grande population de résineux (sapin et épinette) qui sert à alimenter son usine de Grand-Mère, environ la moitié du couvert forestier du territoire du futur parc est systématiquement exploitée par cette entreprise et ses raisons sociales subséquentes jusqu'en 1970, année de création du parc. Par ailleurs, dans les années 1930, on retrouve deux scieries sur le territoire actuel du parc qui alimentent des usines de l'Eastern Soft Wood jusqu'aux années 1950.

Dès 1908, la Laurentide avec comme chef forestier Elwood Wilson effectue ses premières plantations d'arbres, puis entre 1930 et 1932, la *Consolidated-Bathurst Limited* procède au reboisement d'épinettes blanches sur 426 hectares de terres agricoles abandonnées. Il subsiste encore, dans la partie sud-est du parc, quelques traces de ces plantations.

De nos jours, des milliers de personnes visitent le parc de la Mauricie et y pratiquent chaque année des activités récréatives et éducatives. Le parc est d'ailleurs devenu le principal produit d'appel touristique de la région. L'impact économique attribuable à sa présence est estimé à 9,7 millions \$ par année et contribue au maintien ou à la création d'environ 260 emplois (équivalents temps plein) 9.

3.2 Intégrité écologique

L'intégrité écologique du parc national de la Mauricie peut se définir de la façon suivante :

Le parc est dans un état jugé caractéristique de l'aire naturelle de la région précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques.

Le parc de la Mauricie a défini trois indicateurs de l'intégrité écologique: l'écosystème forestier, l'écosystème aquatique et les milieux humides. Plusieurs mesures ¹⁰ permettent d'en déterminer l'état et la tendance. Les mesures sont les résultats de nombreux projets de recherche et d'activités de surveillance écologique qui ont permis d'évaluer l'état actuel de l'intégrité écologique. Les résultats démontrent qu'ils sont dans un état jugé passable avec une tendance à la détérioration.

Estimés des impacts économiques de Parcs Canada au Québec pour l'année financière 2004-2005.

^{10.} Voir le tableau des mesures pour établir l'état et la tendance des indicateurs de l'intégrité écologique à l'annexe 2.

L'état passable des écosystèmes est largement attribuable à l'exploitation forestière qui a eu cours avant la création du parc entre 1830 et 1970. Ainsi, les activités forestières (coupe, suppression des feux) ont profondément marqué l'ensemble du territoire en modifiant la composition, la structure et les processus naturels de l'écosystème forestier. Les écosystèmes aquatiques et les milieux humides ont également été fortement affectés par l'exploitation forestière et la drave à partir du milieu du 19e siècle. Les lacs et les cours d'eau ont été aménagés pour faciliter le flottage du bois. De nombreux barrages érigés à l'exutoire des lacs altèrent leur régime hydrique, modifiant ainsi les milieux humides et riverains. Des accumulations importantes de bois ont détérioré les habitats aquatiques et influencent encore, à certains endroits, les processus naturels et la libre circulation des poissons.

La tendance à la détérioration est quant à elle imputable aux conséquences de 150 ans d'exploitation forestière, à la fragmentation et la diminution progressive des habitats de la faune dans la région, la présence d'espèces exotiques de poissons dans de nombreux lacs, la colonisation par des espèces exotiques et envahissantes de plantes et d'animaux, la suppression des incendies forestiers de grande superficie, la pollution atmosphérique, au prélèvement de plusieurs espèces fauniques par la chasse et le piégeage en périphérie du parc, ainsi qu'à l'état de plus en plus précaire de plusieurs espèces d'oiseaux migrateurs.

Afin d'inverser la tendance actuelle et améliorer certains aspects de l'intégrité écologique, des efforts soutenus de restauration ont été entrepris, notamment depuis 1990 par le biais d'un programme de brûlages dirigés. De plus, en 2004, le parc a entrepris le projet « Du Billot au Canot », un ambitieux projet de restauration d'une dizaine de lacs. Plusieurs actions ont été effectuées dans le cadre de ce projet: la démolition de vieux barrages, l'enlèvement de milliers de billes de bois accumulées au fond des lacs et le long de la zone littorale et la reconstitution de populations allopatriques d'ombles de fontaine génétiquement uniques. Le projet a aussi été une occasion de présenter aux visiteurs et à la population en général des exemples concrets de travaux de restauration et de faire comprendre la façon dont ils contribuent à améliorer l'intégrité écologique du parc. Une collaboration étroite avec différentes universités a permis la réalisation de travaux de recherche pour soutenir le projet.

3.3 Espèces en péril

Le parc national de la Mauricie se retrouve dans une région relativement bien diversifiée en ce qui concerne les plantes et les espèces animales. Les études et les travaux d'inventaire réalisés jusqu'à maintenant ont permis de dénombrer plusieurs espèces (647 plantes vasculaires, 116 mousses, 93 lichens, 47 mammifères, 204 oiseaux, 24 poissons, dont 19 exotiques, 19 reptiles et plus de 1037 arthropodes).

Lors de la création du parc, quatre espèces de mammifères, dont le caribou des bois, avaient déjà disparu de ce territoire. Au total, 19 espèces sont considérées en péril, leur statut étant en danger de disparition, menacé ou préoccupant au Canada selon le COSEPAC¹¹ ou figurent sur la liste des espèces désignées menacées ou vulnérables au Québec. Cette liste en exclut 21 autres qui figurent sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.

^{11.} Comité sur la situation des espèces en péril au Canada.

La tortue des bois est, depuis 2007, une espèce désignée menacée. La population du bassin versant de la rivière Shawinigan a diminué de 50 % depuis 1996, malgré d'importants efforts de conservation déployés afin de la protéger contre les menaces associées à la perte d'habitats, à la mortalité routière, à la collecte illégale et à la prédation excessive. Parcs Canada collabore à la préparation et à la mise en œuvre d'un plan de conservation avec divers partenaires afin d'assurer la survie d'une des plus importantes populations de tortues des bois au Canada (Bourgeois et coll., 2009).

Depuis 2001, le loup de l'Est est une espèce au statut préoccupant. Dans le parc, il maintient en équilibre la population d'orignaux et de cerfs de Virginie et protège l'évolution de la succession forestière d'une surabondance de grands herbivores. La situation semble stable mais reste préoccupante compte tenu de la chasse et du piégeage qui s'exercent en périphérie du parc (Villemure et Masse, 2005). Des efforts de sensibilisation du public et des gestionnaires des territoires adjacents ont été réalisés afin de modifier leurs perceptions envers le loup et faire connaître cet enjeu de conservation 12.



Parcs Canada / J.Pleau / Loup de l'est



Parcs Canada / J.Pleau / Tortue des bois

La population d'ombles chevaliers du lac Français, isolée en eau douce, constitue un élément unique à protéger. Cette espèce vient d'être ajoutée à la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Des mesures de protection ont été mises en œuvre depuis 1990, toutefois la population demeure vulnérable puisque l'habitat est altéré par un ancien barrage, par la présence d'espèces exotiques de poissons et parce que le bassin versant n'est pas intégralement compris dans les limites de l'endroit protégé.

Le noyer cendré a récemment été désigné en voie de disparition au Canada en raison d'une maladie exotique. Un des rares peuplements de noyers cendrés du parc, situé à la limite nord de distribution de l'espèce, est affecté.

Le parc a déployé beaucoup d'efforts pour sensibiliser les visiteurs et le public aux espèces en péril, notamment par le biais de brochures, d'affiches, de trousses éducatives, de causeries et conférences dans les écoles.

Étude sur les attitudes, perceptions et connaissances des chasseurs de la région de la Mauricie à l'égard du loup de l'Est: rapport final.

3.4 Ressources culturelles

Même si la présence amérindienne, l'exploitation forestière et l'histoire des clubs de chasse et pêche serviront de toile de fond à l'énoncé des valeurs des ressources culturelles, à quelques exceptions près, l'état des connaissances sur ces sujets demeure limité, voire ancien. Cela dit, plusieurs témoins de l'occupation humaine demeurent encore présents dans le parc. Des peintures rupestres se retrouvent sur une paroi rocheuse du lac Wapizagonke et elles se dégradent progressivement avec le temps. Il n'en subsiste aujourd'hui qu'une partie, le reste ayant disparu par l'action du gel et du dégel ou encore parce qu'elles ont été vandalisées.

Les gîtes Wabenaki et Andrew sont des bâtiments historiques reconnus par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et servent à l'hébergement des visiteurs. Ils sont en mauvais état et des travaux majeurs devront être réalisés au cours des prochaines années, notamment au niveau des toitures, pour préserver leur intégrité.

Peu d'efforts ont été consentis dans le passé pour protéger et mettre en valeur les vestiges du temps de l'exploitation forestière et ils disparaissent graduellement. Par conséquent, il y a danger, si aucune action n'est entreprise que dans un avenir rapproché, les seuls témoins tangibles pour raconter l'histoire de cette époque se réduiront à quelques anciens chemins forestiers transformés en sentiers ou encore à un vieux chalet datant du début du siècle utilisé comme camp d'opérations dans l'arrière-pays.

3.5 Expérience des visiteurs et activités récréatives

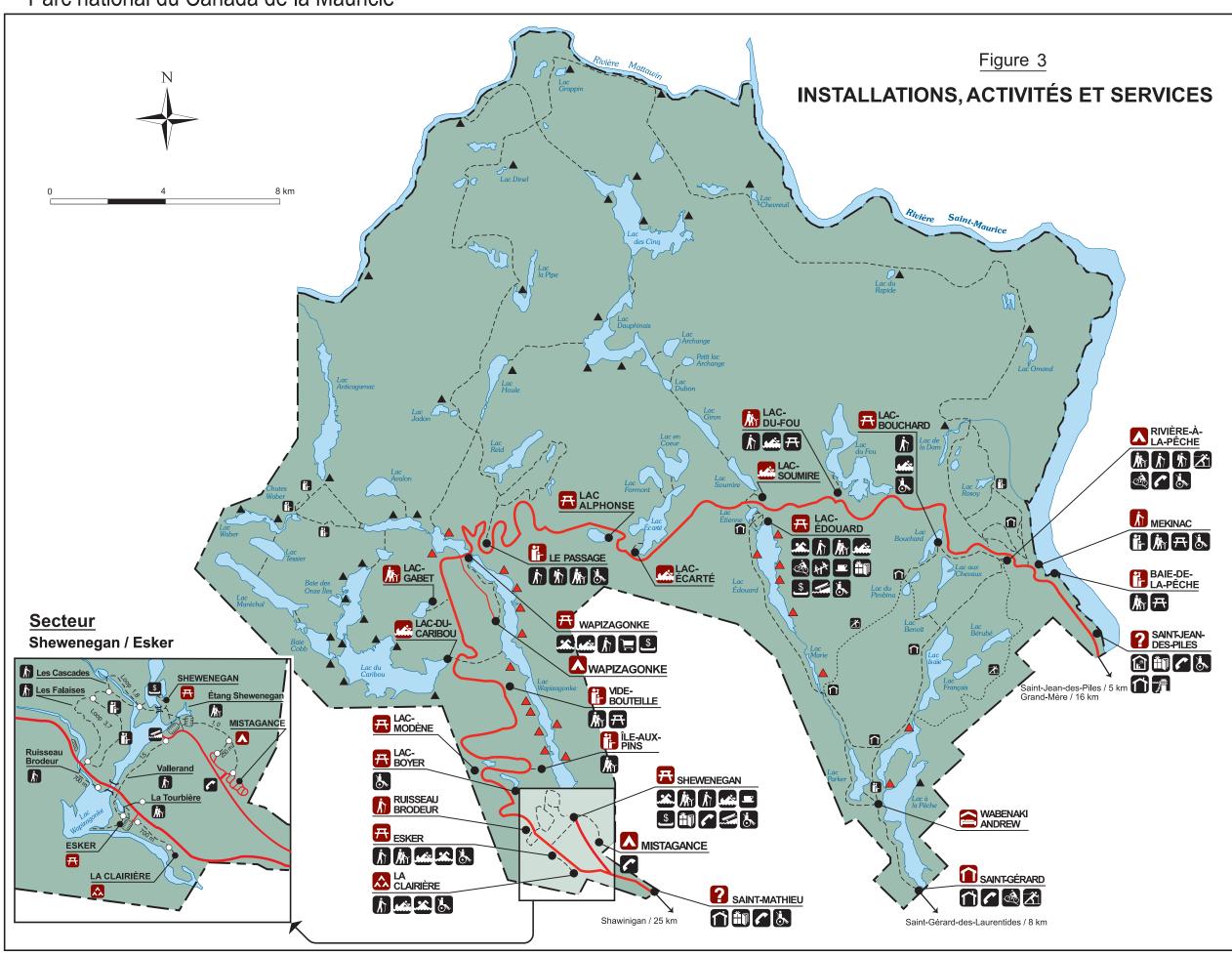
Grâce aux aménagements mis en place depuis sa création, le parc permet aux visiteurs de vivre des expériences uniques au sein d'un milieu naturel exceptionnel ¹³. Grâce à l'information disponible sur le site Internet et dans les dépliants, ils peuvent préparer leur visite et se familiariser avec le parc. À leur arrivée, ils sont accueillis dans l'un ou l'autre des centres d'accueil où le personnel courtois se fait un devoir de suggérer des produits et des services en fonction de l'expérience qu'ils désirent vivre ¹⁴. Les visiteurs, dans les centres d'accueil, peuvent également se procurer des souvenirs vendus par l'association coopérante.



Parcs Canada / J.Pleau

^{13.} Voir figure 3 pour la carte des installations, des activités et des services au parc

Selon la notion de quotient explorateur de la Commission canadienne du tourisme, voir le site Internet egcafr.canada.travel.



INSTALLATIONS

Route Promenade (63 km)

--- Sentier et portage (----hiver)

Centre d'accueil

Centre d'accueil et d'interprétation

↑ Halte

Poste des gardes

Résidence de garde

Belvédère

Rampe de mise à l'eau

Gîte

Amarrage

ACTIVITÉS

Camping

Camping de groupe

Camping sauvage avec foyer

▲ Camping sauvage sans foyer

Pique-nique

Baignade

Daignade

Randonnée pédestre

Longue randonnée

Interprétation de la nature

Ski de fond

Vélo de montagne

Terrain de jeux

Canotage

SERVICES

Casse-croûte

Dépanneur

Location d'embarcations

Comptoir de souvenirs

Téléphon

Accessibilité pour les personnes handicapées



Parcs Canada Parks Canada La route Promenade, longue de 63 km, sillonne le parc d'est en ouest et donne accès à des terrains de pique-nique ainsi qu'à des belvédères offrant des vues saisissantes du paysage laurentien. Les visiteurs peuvent séjourner dans l'un des trois terrains de camping avec services ou encore profiter d'installations plus rudimentaires en arrière-pays, accessibles à pied ou en canot. Ils peuvent également réserver un séjour aux gîtes Wabenaki et Andrew, des bâtiments patrimoniaux situés sur la rive du lac à la Pêche. Un vaste réseau de sentiers offre la possibilité aux randonneurs et aux skieurs de découvrir les mille visages de ce magnifique territoire de lacs et de forêts au fil des saisons. Les nombreux lacs qui parsèment le parc constituent un attrait majeur pour les baigneurs, les canoteurs et les pêcheurs. D'ailleurs, la très grande majorité des visiteurs, plus de 90 %, utilisent les plans d'eau à un moment ou un autre de leur visite.

La région de la Mauricie et les régions limitrophes ont grandement amélioré leur offre touristique au cours des dernières années. Ce qui en fait une destination plus populaire. Le volume de touristes en Mauricie est passé de 1 165 000 visites-régions en 2000 à 1 290 000 en 2007 15. Toutefois, cette popularité grandissante ne se manifeste pas en nombre de visiteurs au parc. Également, les autres régions du Québec offrent des activités qui viennent directement concurrencer le parc de la Mauricie.

Le parc enregistre en moyenne près de 303 000 jours-visites annuellement ¹⁶. Par contre, ce nombre a diminué de près de 25 %, entre 2001 et 2008, passant de 345 521 à 260 170 jours-visites. Selon les résultats d'une enquête menée en 2004 ¹⁷, la clientèle est très majoritairement constituée de Québécois (88 %), dont près du tiers proviennent de la région d'appartenance (Mauricie – Centredu-Québec). La grande région de Montréal fournit à elle seule 30 % des visiteurs. Un des traits majeurs de la fréquentation est sans doute le taux élevé de visiteurs récurrents. L'enquête a révélé que 72 % des répondants avaient déjà visité le parc.

Selon une étude réalisée en 2006 18 sur les habitudes des visiteurs du parc durant la haute saison, les secteurs les plus utilisés sont la région nord du lac Wapizagonke, comprenant le terrain de camping Wapizagonke et les chutes Waber (75 000 jours-visites), la région du lac Édouard, incluant le lac du Fou et le lac Écarté (42 700 jours-visites), le secteur du terrain de camping de la Rivièreà-la-Pêche, intégrant le lac Bouchard et le sentier des Deux-Criques (41 800 jours-visites), et la région sud du lac Wapizagonke, dont le terrain de camping Mistagance et le terrain de pique-nique Shewenegan (53 000 jours-visites). Les activités les plus pratiquées dans le parc sont 19, par ordre d'importance : le camping, la baignade, le canot ou le kayak, la randonnée pédestre, l'observation de la nature, le pique-nique et la pêche à la ligne.

^{15.} Statistiques de Tourisme Québec.

^{16.} Moyenne des jours-visites des années 2001 à 2008.

^{17.} Parcs Canada, 2004.

^{18.} SOM. 2007.

^{19.} En proportion des jours-visites totaux durant la période à l'étude.

Une autre enquête, réalisée la même année ²⁰, visant à analyser l'expérience des visiteurs, a révélé qu'ils viennent au parc principalement pour échapper à la routine et au quotidien, pour se retrouver avec la famille et les amis ainsi que pour observer la flore et la faune. Cette étude a aussi démontré que 49 % des personnes interrogées considéraient que leur visite avait été meilleure que celle à laquelle ils s'attendaient, notamment en ce qui a trait à l'appréciation de la valeur écologique du parc, le contact avec la nature et la connaissance approfondie du parc. Pour 45 % des répondants, cette visite avait été satisfaisante et correspondait à leurs attentes.

En 2008, une étude ²¹ a été réalisée auprès de la clientèle hivernale afin de cerner ses besoins et de connaître son profil. Ainsi, les utilisateurs proviennent à 80 % de la région de la Mauricie et 96 % ont déjà visité le parc auparavant. Ils pratiquent principalement le ski de randonnée, mais également la raquette et la marche. Ils désirent à 93 % participer à une activité demandant un effort physique. Les raisons pour lesquelles ils visitent le parc sont la beauté naturelle du lieu et la proximité. Parmi eux, 82 % affirment que leur expérience dépasse leurs attentes.

On remarque cependant, dans les commentaires laissés par les visiteurs, que leurs besoins évoluent avec les années. Le parc aura la responsabilité d'offrir des produits et des services qui répondent aux nouvelles tendances du marché que ce soit en offrant de nouvelles activités, en offrant un accès plus facile à la technologie ou en intégrant les nouvelles technologies aux activités. Le parc doit également évoluer en fonction des clientèles potentielles qui se développent dans la région, par exemple la clientèle grandissante de plaisanciers qui utilise maintenant la rivière Saint-Maurice et qui aimerait avoir accès au parc à partir de la

rivière. Depuis la fin du flottage du bois, en 1995 ²², la rivière est devenue une voie navigable de plus en plus populaire dans la région.

3.6 Éducation

À travers ses activités éducatives, le parc favorise la compréhension de l'état et du fonctionnement des écosystèmes et des espèces en péril, et sensibilise les visiteurs et les collectivités à l'importance des endroits protégés.

Les activités d'interprétation permettent aux visiteurs de vivre des expériences éducatives enrichissantes. Au cours des dernières années, le programme d'interprétation a rejoint en moyenne 14 145 visiteurs annuellement 23. Ils peuvent participer à des activités avec des naturalistes quotidiennement en saison estivale. Ils peuvent aussi visiter le centre d'interprétation de Saint-Jean-des-Piles où les attendent une salle d'exposition et un diaporama en trois dimensions intitulé «La magie des Laurentides ». À une dizaine d'endroits le long de la route Promenade, on trouve des panneaux d'interprétation; dans les haltes routières, dans les terrains de pique-nique, aux belvédères et sur certains sentiers.

^{20.} Priskin, J. 2007.

²¹ Parcs Canada, 2008.

^{22.} www.hydroquebec.com/developpementdurable/cas_concrets/amen_stmaurice.html, consulté le 26 juin 2009.

^{23.} Moyenne des années 2005 à 2008.

Plusieurs activités sont réalisées chaque année pour la diffusion des messages à l'extérieur du parc. Les écoles ont à leur disposition une trousse éducative sur le loup. Cette trousse permet ainsi à environ une trentaine de classes, par année, de se familiariser avec ce thème. Des employés du parc rencontrent différentes clientèles afin de faire connaître le parc, par exemple des étudiants, des scouts, les membres d'associations régionales, etc. Environ une vingtaine de rencontres sont ainsi organisées chaque année.

3.7 Caractéristiques uniques du parc

Le parc de la Mauricie se distingue par:

- Des écosystèmes forestiers typiques des moyennes et des basses Laurentides de la Mauricie.
- Un réseau de lacs, d'étangs et de cours d'eau abritant une flore et une faune aquatiques et riveraines diversifiées, parfois rares ou uniques.
- Les populations d'ombles de fontaine allopatriques ²⁴ et une population unique d'ombles chevaliers.
- Le seul parc national du Canada abritant des meutes de loups de l'Est²⁵.
- Un parc comportant des ressources culturelles exceptionnelles témoignant de l'histoire du territoire, dont un site archéologique comportant des peintures rupestres sur une paroi rocheuse du lac Wapizagonke, les gîtes patrimoniaux Wabenaki et Andrew, vestiges du club de chasse et pêche Laurentien et les empreintes de la période d'exploitation forestière.
- Un territoire facilement accessible où l'impression de nature sauvage est toujours existante.

- Un lieu exceptionnel et sécuritaire pour pratiquer des activités en famille ou entre amis : observation de la nature, randonnée pédestre, baignade, canot.
- L'absence de pollution lumineuse permettant l'observation du ciel et de ses composantes.
- Un important réseau de sentiers de ski de randonnée donnant accès à des paysages spectaculaires.
- Un sentier de longue randonnée de 75 km (le sentier laurentien) permettant aux randonneurs un contact intime avec la nature.



Parcs Canada / J. Pleau

^{24.} Se dit d'espèces qui vivent dans des conditions d'isolement géographiques suffisantes pour empêcher des échanges de gènes et qui constituent la seule espèce de poissons dans le lac

Espèce en péril préoccupante du COSEPAC, sous-espèce du loup gris, canis lupus lycaon.

3.8 Sentiment d'appartenance

Aucun sondage n'a été effectué pour connaître le sentiment d'appartenance du public envers le parc de la Mauricie. Par contre, grâce aux études réalisées pour connaître la satisfaction et l'expérience des visiteurs, on perçoit un attachement fort de la part des gens de la région, mais également d'ailleurs au Québec, puisqu'ils sont fidèles au parc et y reviennent. Également, la notoriété du parc au Québec est évidente, puisqu'il est le principal produit d'appel de la région. L'attachement se manifeste à travers les partenariats développés au cours des dernières années, la participation de nombreux bénévoles, le support constant et la confiance des gens de la région. La couverture médiatique positive est un autre aspect à travers lequel on ressent le sentiment d'appartenance. Au cours des prochaines années, des études seront réalisées pour approfondir les connaissances à ce sujet.

3.9 Résumé des principaux enjeux

Voici un résumé des principaux enjeux du parc de la Mauricie :

- Une diminution importante du nombre de visiteurs au parc depuis 2001.
- L'envahissement rapide de la végétation aux belvédères, aux abords de la route Promenade, le long des sentiers et des emplacements de camping qui nuit à l'expérience des visiteurs.

- Les infrastructures du parc sont vieillissantes et montrent des signes de détérioration.
- L'état passable de l'intégrité écologique des écosystèmes forestier et aquatique.
- La protection des espèces en péril, en particulier la tortue des bois, le loup de l'Est et le nover cendré.
- La conservation des ressources culturelles, en particulier les peintures rupestres et les gîtes Wabenaki et Andrew.
- Les modes d'utilisation des territoires adjacents ayant une incidence sur l'expérience des visiteurs et les écosystèmes du parc.

Les changements climatiques et la pollution atmosphérique sont des enjeux sur lesquels le parc n'a pas de contrôle. Il faut donc s'y adapter dans la planification de la gestion, notamment pour assurer la sécurité des visiteurs et la protection des infrastructures.

4. Une vision pour le parc: une douce aventure au cœur des Laurentides



Parcs Canada / J.Pleau

Le texte qui suit présente l'état souhaité du parc national de la Mauricie dans 15 ans. Cette vision est la base des stratégies et des actions préconisées pour le plan directeur. Elle soutient la gestion du parc en fixant des objectifs réalistes et mesurables. Elle a été développée par une équipe multidisciplinaire de Parcs Canada et a reçu l'appui de groupes régionaux et des employés du parc.

Selon plusieurs croyances autochtones, la terre aurait été formée sur le dos de la grande tortue... appelée Makinak par les Atikamekws-Nehirowisiws.

Pays de lacs et de forêts, le parc national de la Mauricie se veut le gardien de l'héritage laurentien. Dans cette mosaïque de feuillus et de conifères, domaine de l'orignal, de l'ours noir et du castor, les grands pins blancs reprennent progressivement leur place. Au crépuscule, assis autour du feu, les campeurs peuvent entendre le hurlement lointain du loup ou le cri plaintif du huart, évocation d'une nature toujours sauvage.

Les nombreux lacs ont retrouvé leur vitalité et l'omble de fontaine y foisonne. Ces chemins d'eau,

bordés çà et là de plages de sable fin et de falaises abruptes, offrent l'occasion aux canoteurs et aux pêcheurs de vivre une expérience empreinte d'authenticité, de quiétude et d'intimité avec le monde de l'eau douce.

Cette contrée généreuse témoigne, de façon éloquente, d'une occupation plusieurs fois millénaire de son territoire. À preuve, les peintures rupestres dessinées par les peuples autochtones, les vestiges de plus d'un siècle d'exploitation forestière ainsi que les gîtes Wabenaki et Andrew érigés à l'époque des clubs de chasse et pêche. Aujourd'hui encore, les randonneurs peuvent suivre les pistes de ce passé révolu et découvrir, au détour du sentier, des signes tangibles de cette présence en terre laurentienne.

Paysage de collines arrondies au cœur du Québec habité, le parc constitue maintenant un espace de ressourcement, d'aventure douce et de divertissement. En toutes saisons, il accueille un grand nombre de visiteurs venus le redécouvrir afin d'y vivre des expériences à la mesure de leurs attentes. Les canoteurs respirent le renouveau du printemps alors que les familles se rassemblent dans la douceur de l'été. L'automne venu, les randonneurs s'émerveillent de la féerie des couleurs tandis que les skieurs glissent dans la blancheur et le silence de l'hiver.

Le parc national de la Mauricie est une source d'inspiration et d'attachement à la fois pour les collectivités, les Premières Nations, les partenaires, le public et les employés. Ensemble, mais chacun à leur façon, ils font de ce lieu protégé un endroit exceptionnel de découvertes inspirantes, d'apprentissage et d'enrichissement. C'est à leur tour d'entrer dans l'histoire en respectant et en célébrant la grande tortue porteuse de notre avenir...

5. Stratégies-clés

La gestion du parc de la Mauricie contribuera, au cours des prochaines années, à la réalisation du mandat de Parcs Canada à partir des stratégies-clés détaillées dans les prochaines pages. Ces dernières ont leur source concrète dans les principaux enjeux que le parc doit résoudre pour accomplir sa mission et pour susciter l'attachement du public.

Quatre stratégies-clés se sont imposées pour les prochaines années, elles sont en lien avec la redécouverte du parc par les visiteurs et la population en général, les ressources culturelles, l'écosystème forestier et l'écosystème aquatique. Pour chaque stratégie, une description est faite, les objectifs qui s'y rattachent sont présentés ainsi que les actions à mettre en place et les cibles à atteindre

5.1 Un parc à redécouvrir

Contexte et considérations

- Le parc est localisé au cœur du Québec habité, à moins de 200 km des villes de Québec et Montréal.
- Le nombre de jours-visites a diminué de près de 25 % entre 2001 et 2008. Cette tendance est particulièrement évidente en ce qui concerne la clientèle régionale et locale.
- Le parc subit une concurrence de plus en plus importante à cause de l'amélioration de l'offre récréotouristique régionale et provinciale.
- Des activités et des expériences variées, sécuritaires, accessibles à tous sont offertes en toutes saisons.
- Les produits et les services proposés n'ont pas suivi les nouvelles tendances du marché.
- Depuis la fin du flottage du bois, la rivière Saint-Maurice est devenue une voie navigable populaire dans la région et les plaisanciers représentent un nouveau marché.
- Le parc partage ses frontières avec deux réserves fauniques et une zone d'exploitation contrôlée qui constituent des partenaires potentiels.

Cette stratégie-clé vise à favoriser la découverte du parc par de nouvelles clientèles et à mieux répondre aux attentes des visiteurs quant aux expériences qu'ils désirent vivre en terre laurentienne. Avec ses majestueux paysages forestiers, de lacs aux eaux claires et de collines arrondies, le parc respire la familiarité et la convivialité. Sa situation en rend l'accès facile, simple et sécuritaire. Toutefois, depuis quelques années, sa fréquentation a considérablement diminué. La clientèle régionale, bien que toujours présente, a laissé une partie de sa place à une clientèle touristique en provenance surtout des régions de Montréal et de la Montérégie. Une enquête récente a révélé que les visiteurs viennent au parc principalement pour échapper à la routine et au quotidien, pour se retrouver avec la famille et les amis puis pour observer la flore et la faune. Ces dimensions sociales, émotives et sensorielles de l'expérience du visiteur dans un milieu naturel protégé peuvent orienter la diversification des expériences proposées et inciter de nouveaux visiteurs à découvrir le territoire.

Pour y arriver, des efforts soutenus seront déployés pour mieux faire connaître ce milieu protégé au grand public de la région et des grands centres urbains, ainsi qu'aux clientèles qui ne visitent pas traditionnellement le parc de la Mauricie. De plus, de nouveaux forfaits seront développés en concertation avec différents partenaires afin de rejoindre les clientèles touristiques régionales émergentes. Par ailleurs, une fois que seront connues les raisons pour lesquelles les visiteurs régionaux viennent moins souvent, on pourra mieux répondre à leurs besoins et ainsi planifier leur retour. D'autre part, grâce aux efforts déployés pour la renaissance de la forêt

laurentienne, la dynamisation des milieux d'eau douce et la mise à l'honneur de l'histoire humaine, les habitués et les nouveaux visiteurs pourront apprécier le parc sous un autre jour. Des activités plus diversifiées qui tiendront compte des attentes de la clientèle seront offertes en toutes saisons.



Parcs Canada / J.Pleau

Par l'application de ces différentes mesures, on peut penser que la fréquentation recommencera à augmenter. Le caractère unique de cette aire protégée sera mieux connu. Le parc national de la Mauricie redeviendra une destination de choix répondant aux nouvelles tendances du marché, et sera bien intégré à l'offre touristique régionale. Les visiteurs apprécieront leur douce aventure au cœur des Laurentides en compagnie de leur famille et de leurs amis. En combinant ressourcement, apprentissage et divertissement, ils développeront un sentiment d'appartenance aux paysages mauriciens et deviendront à leur tour des défenseurs de ce milieu.

OBJECTIF 1

Comprendre le marché actuel et attirer de nouvelles clientèles.

Actions:

- À partir des données existantes, analyser l'évolution de la clientèle afin de comprendre les raisons pour lesquelles les visiteurs viennent moins souvent.
- Faire une revue des études disponibles et cibler les marchés potentiels.
- Développer et mettre en application un plan marketing.
- Développer et mettre en application une stratégie promotionnelle.
- Développer de nouveaux produits.

OBJECTIF 2

Faire connaître le parc de la Mauricie et son mandat auprès du public qui ne le fréquente pas.

Actions:

- En collaboration avec le milieu scolaire, développer des outils éducatifs portant sur l'omble de fontaine et sur l'ours noir et bonifier la section du site Internet intitulé « le coin de l'enseignant ».
- Faire connaître le parc et son mandat aux communautés environnantes par le biais des médias régionaux (ex. articles de journaux, entrevues, reportages).

- Développer des partenariats avec des organismes tels que le Biodôme et le Jardin botanique de Montréal, l'Aquarium et le Centre de découverte de Parcs Canada à Québec pour rejoindre les citadins.
- Être présent aux événements dans les régions urbaines tels les salons concernant le plein air à Montréal et à Québec, la Féria du vélo de Montréal, etc.

OBJECTIF 3

Mieux positionner le parc dans l'offre touristique régionale.

Actions:

- Développer un produit s'adressant aux croisiéristes (marché émergent à Trois-Rivières).
- Développer d'autres ententes, produits et forfaits avec les partenaires touristiques régionaux, par exemple un «loppet ²⁶ » de ski de randonnée, des forfaits avec les symposiums de peinture de Shawinigan et de Sainte-Flore.
- Explorer les possibilités de partenariats avec les endroits protégés avoisinants, par exemple les réserves fauniques Mastigouche et du Saint-Maurice.

^{26.} Manifestation sportive qui rassemble un grand nombre de skieurs et de skieuses réunis pour participer à une course de ski de fond sur une longue distance et à l'intérieur d'une limite de temps. L'emprunt loppet est issu du nom suédois Vasaloppet.



Parcs Canada / J.Pleau

OBJECTIF 4

Faire vivre des expériences plus variées aux visiteurs et mieux répondre à leurs attentes.

Actions:

- Développer deux nouveaux courts sentiers le long de la route Promenade (boucles de 2 à 3 km).
- Faire un sondage auprès des campeurs afin de connaître leurs besoins en ce qui concerne les services à offrir.
- Offrir un accès Internet dans le secteur de la Rivière-à-la-Pêche.
- Développer de nouvelles activités rejoignant la clientèle régionale.
- Développer un partenariat avec le Collège Shawinigan pour créer un site d'observation du ciel.
- Offrir des types d'hébergement alternatif en partenariat avec l'entreprise privée.

- Consolider le pôle d'activités hivernales de la Rivière-à-la-Pêche en développant des sentiers de raquette et de marche nordique et en améliorant le pavillon de services.
- Consolider l'activité de traîneau à chiens en partenariat avec l'entreprise privée dans le secteur ouest du parc (entrée Saint-Mathieudu-Parc).
- Explorer la possibilité de développer l'activité d'escalade de glace.
- Bonifier l'activité de « géocaching » sur une base annuelle.
- Sonder les besoins des plaisanciers de la rivière Saint-Maurice et explorer le potentiel du parc pour y répondre.
- Aménager une rampe de mise à l'eau supplémentaire pour faciliter l'accès au lac Wapizagonke.
- Développer et améliorer les installations pour les utilisateurs des sentiers du corridor des lacs à la Pêche, Isaïe et Édouard (aires de détente ou de pique-nique, plages aménagées, points de vue, panneaux d'interprétation, etc.).
- Évaluer la possibilité de remettre en activité, en partenariat, la cabane à sucre éducative du lac à la Pêche.

Cibles

- 1. Augmenter de 10 % le nombre de visiteurs sur une période de 5 ans.
- 2. D'ici mars 2014, 60 % de Canadiens apprécient la valeur significative des endroits patrimoniaux administrés par Parcs Canada.
- 3. Augmenter de 10 % le nombre de visiteurs sur le site Internet.
- 4. Avoir conclu une entente de partenariat de diffusion externe à Québec et une à Montréal.

- 5. Le parc fait partie de cinq nouveaux forfaits régionaux.
- 6. 90 % des visiteurs sont satisfaits et 50 % sont très satisfaits de leur visite.
- 7. 60 % des visiteurs considèrent avoir appris au sujet du patrimoine du parc.
- 8. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage de Canadiens qui comprennent que les endroits administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.
- 9. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui pensent avoir la possibilité d'influencer les activités de Parcs Canada et d'y contribuer.

Activités récurrentes du parc

- Mettre régulièrement à jour le contenu du site Internet (textes et photos, section pour les voyagistes, ajout d'un volet préparatoire pour les groupes scolaires) et l'adapter à l'expérience des visiteurs.
- Continuer à offrir des activités de visibilité à grand rayonnement en partenariat, par exemple le Défi Vélo-Mag et le Défi nordique Géo Plein Air.
- Renouveler, chaque année, une partie des actifs d'interprétation non personnalisés.
- Maintenir la qualité des installations et des services, dont la route Promenade, les sentiers et les sites de camping.

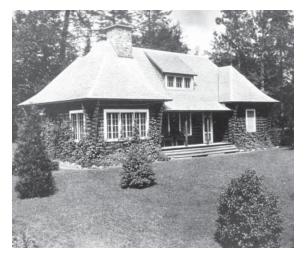
5.2 Honorer et célébrer le passé

Contexte et considérations

- La présence passée des Autochtones se manifeste par des sites archéologiques, pouvant remonter aussi loin que la période archaïque (7 000 A.A. à 3 000 A.A.).
- Pour ce qui est des peintures rupestres, la plus récente recherche sur le sujet soutient que celles-ci remontent fort probablement à plus de 2 000 ans. Elles se dégradent avec le temps, il n'en subsiste qu'une partie.
- L'exploitation forestière et agricole aux 19^e et 20^e siècles a largement marqué le territoire. Il subsiste encore plusieurs vestiges de cette période : anciens chemins forestiers, barrages, ruisseaux canalisés, billes de bois coulées au fond des lacs.
- Des bâtiments patrimoniaux, les gîtes
 Wabenaki et Andrew, témoignent de la
 présence des clubs de chasse et de pêche
 sur le territoire, à partir de la fin du
 19e siècle. Ils sont en mauvais état et des
 travaux majeurs sont nécessaires.
- Les ressources culturelles du parc sont mal connues et très peu documentées.

La stratégie-clé consiste à préserver, à comprendre et à mettre en valeur les ressources culturelles afin de raconter l'histoire humaine de ce territoire. Diverses mesures seront prises pour protéger et célébrer le passé. L'acquisition de connaissances sur l'occupation du territoire par les Autochtones et par les clubs de chasse et pêche sera réalisée. La protection des témoins des différentes périodes de la présence humaine sera faite en s'assurant de conserver des vestiges de l'exploitation forestière, de maintenir l'intégrité et la pérennité des gîtes Wabenaki et Andrew, et de choisir la meilleure option pour veiller à la protection des peintures rupestres. Des liens seront établis avec les Premières Nations, de façon à mieux comprendre et intégrer la culture autochtone dans nos actions. De nouvelles activités à saveur culturelle seront développées avec la collaboration d'aînés, d'historiens, d'organismes de la région, ainsi que des représentants des Premières Nations.

Dans quelques années, la protection des vestiges les plus importants de chaque période de l'histoire humaine du parc de la Mauricie sera améliorée. Les visiteurs auront l'occasion de profiter de programmes d'interprétation, d'expositions et d'installations conçues à leur intention afin de vivre des expériences enrichissantes et d'en apprendre davantage sur l'histoire des Premières nations et du lien étroit qu'ils entretenaient avec le territoire. Ils comprendront comment la forêt d'aujourd'hui a été modelée par 150 ans d'exploitation forestière ou encore, ce que pouvait être la vie d'un membre de club de chasse et de pêche, de même que les impacts de ces interventions humaines sur les ressources forestières, aquatiques et fauniques du territoire. Bref, les visiteurs et le public en général seront en mesure de mieux comprendre de quelle manière les différents épisodes de l'occupation humaine ont contribué à façonner les écosystèmes du parc tel qu'ils existent aujourd'hui, favorisant ainsi une plus grande appréciation de ce patrimoine naturel et culturel, de même qu'un nouvel intérêt à le redécouvrir sous tous ses angles.



Collection Pauline Lacerte

OBJECTIF 1

Accroître les connaissances et établir les messages sur l'histoire de l'occupation humaine du territoire du parc.

Actions:

- Développer des relations avec les représentants de la Première Nation Atikamekw-Nehirowisiw et faire appel à leur savoir traditionnel, entre autres, afin de revoir la toponymie utilisée au parc.
- Préparer l'énoncé des valeurs des ressources culturelles.
- Dresser un état des connaissances sur la présence amérindienne, l'exploitation forestière ainsi que les clubs de chasse et pêche²⁷.
- Produire des documents de référence traitant de la culture autochtone en Mauricie, de l'exploitation forestière et de l'époque des clubs de chasse et pêche.

^{27.} Bibliographie, bilan historiographique et archéologique, identification des lacunes, propositions de recherche afin de produire des documents de référence devant conduire à la mise en valeur et l'interprétation de ces thématiques. Le cas échéant, on pourra développer des partenariats avec les universités.

OBJECTIF 2

Protéger les témoins des différentes périodes de la présence humaine dans le parc.

Actions:

- Faire une caractérisation archéologique des structures associées à l'exploitation forestière, lors de travaux de restauration d'écosystèmes aquatiques.
- Réaliser l'inventaire et l'examen des ressources culturelles, tant présumées qu'existantes, du parc.
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de protection et de mise en valeur des peintures rupestres en collaboration avec la Première Nation Atikamekw-Nehirowisiw.
- Solliciter l'appui des visiteurs à la protection des peintures rupestres en les sensibilisant à leur richesse et à leur fragilité.
- Effectuer les rénovations requises aux gîtes
 Wabenaki et Andrew, selon les normes et lignes directrices pour la conservation des endroits patrimoniaux au Canada²⁸ (toiture et autres travaux prioritaires).

OBJECTIF 3

Favoriser chez les employés, les visiteurs et le public qui ne fréquente pas le parc, la découverte et l'appréciation du patrimoine culturel du parc.

Actions:

- Intégrer les nouvelles connaissances relatives au patrimoine culturel dans le programme de formation des employés.
- Sensibiliser les employés à l'histoire des populations amérindiennes qui ont occupé le parc.

- En partenariat avec la Première Nation Atikamekw-Nehirowisiw, offrir une occasion d'expérience de visite portant sur la culture autochtone.
- Évaluer la pertinence de permettre à un certain nombre de visiteurs de vivre une expérience unique en canot rabaska à l'intérieur de laquelle les peintures rupestres seront le point culminant de l'activité.
- Préparer un plan d'aménagement et de mise en valeur des gîtes Wabenaki et Andrew.
- Offrir aux visiteurs une activité portant sur l'histoire du club Laurentien, fondé en 1886.
- Permettre aux visiteurs de voir et d'apprécier des vestiges de l'exploitation forestière.
- Enrichir le volet culturel du site Internet.

Cibles

- 1. Aucune détérioration supplémentaire aux peintures rupestres n'est constatée.
- 2. Les gîtes Wabenaki et Andrew sont entretenus et maintenus dans un bon état selon les normes et les lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada.
- 3. D'ici 2 ans, des vestiges d'intérêt de l'exploitation forestière seront mis en valeur.
- 4. D'ici 3 ans, le personnel du parc sera en mesure de connaître davantage la culture autochtone et l'époque des clubs de chasse et pêche.

^{28.} La conservation, dans le contexte de ces normes, désigne le maintien de la valeur patrimoniale des lieux et la prolongation de leur vie physique. Pour maintenir la valeur patrimoniale des lieux, il faut surtout veiller à ce que les interventions, c'est-à-dire les actions (ou les inactions délibérées) qui ont un effet physique sur les éléments tangibles d'un lieu patrimonial, ne masquent pas, n'endommagent pas ou ne détruisent pas les éléments caractéristiques. Les matériaux, la forme, l'emplacement, les configurations spatiales, les usages et les connotations ou significations culturelles qui contribuent à la valeur patrimoniale d'un lieu constituent les éléments caractéristiques de ce lieu patrimonial.

- 5. 60 % des visiteurs considèrent avoir appris au sujet du patrimoine du parc.
- 6. 90 % des visiteurs sont satisfaits et 50 % sont très satisfaits de leur visite.
- 7. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage de Canadiens qui comprennent que les endroits administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.
- 8. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui pensent avoir la possibilité d'influencer les activités de Parcs Canada et d'y contribuer.

Activités récurrentes du parc

- Appliquer les principes et les pratiques de la Politique sur la gestion des ressources culturelles et la Politique sur les édifices fédéraux à valeur patrimoniale.
- Considérer la valeur des ressources culturelles lors des évaluations environnementales du parc.
- Maintenir des liens étroits avec Appartenance Mauricie, société d'histoire régionale.
- Poursuivre la recherche et l'identification des vestiges encore non répertoriés des périodes de l'exploitation forestière ou des clubs de chasse et pêche.
- Poursuivre le partenariat avec l'association coopérante Info-Nature Mauricie pour la gestion des gîtes Wabenaki et Andrew.

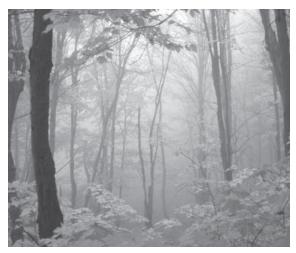
5.3 Faire renaître la forêt laurentienne

Contexte et considérations

- L'écosystème forestier couvre 87 % de la superficie du parc.
- L'état de l'intégrité de l'écosystème forestier est passable et a tendance à se détériorer.
- Tous les peuplements forestiers ont fait l'objet de coupes (1830-1969).
- Avant 1990, la suppression systématique des incendies forestiers a provoqué la modification de la composition et de la structure d'âge de la forêt.
- À partir de 1990, le parc a entrepris un programme de brûlages dirigés.
- Le pin blanc et le chêne rouge sont fortement sous-représentés.
- Deux meutes de loups de l'Est, espèce au statut préoccupant au Canada, fréquentent le territoire et maintiennent en équilibre les populations d'orignaux et de cerfs de Virginie.
- La chasse et le piégeage ainsi que la modification des forêts en périphérie du parc affectent certaines espèces animales, telles que l'ours noir et le loup de l'Est.
- La végétation, obstruant à certains endroits la vue sur les paysages, amoindrit l'expérience des visiteurs.

Cette stratégie-clé vise à préserver, à faire découvrir et à mettre en valeur les éléments composant l'écosystème forestier du parc de la Mauricie, qui font sa réputation auprès des visiteurs et du public en général. Un environnement naturel restauré augmente les occasions d'expérience et leur diversité. La beauté des paysages est une raison souvent évoquée pour justifier un déplacement au parc. Les visiteurs veulent vivre une expérience de repos ou d'aventure dans un environnement naturel, typique de la forêt laurentienne, un moment empreint de quiétude et d'intimité avec la nature.

Depuis plus d'un siècle, le territoire a été fortement utilisé pour l'exploitation forestière. Les grands pins blancs ont été récoltés sur l'ensemble du parc. Toutes les forêts ont fait l'objet de coupes plus ou moins intensives et les incendies de forêt ont été combattus systématiquement. Suite à la création du parc, la suppression des incendies de forêt s'est poursuivie et l'évolution de celle-ci s'est grandement modifiée. La situation du pin blanc et du chêne rouge, espèces dépendantes du feu, se détériore et la composition de la forêt en termes de structure d'âge n'est pas celle attendue.



Parcs Canada / J. Pleau

Au cours des prochaines années, le parc de la Mauricie veut intensifier ses actions de restauration écologique en utilisant, notamment, le feu afin de rétablir la présence du pin blanc et du chêne rouge dans plusieurs peuplements. On veut également modifier la structure d'âge de la forêt en réalisant de grands brûlages dirigés. Ces actions devraient permettre d'améliorer l'intégrité de cet écosystème et de renverser la tendance de détérioration.

Un autre des défis du parc est d'offrir des paysages caractéristiques de la forêt laurentienne permettant de rehausser l'expérience de nature sauvage offerte aux visiteurs. L'accessibilité visuelle aux paysages doit être valorisée à partir des parcours de visite et des belvédères aménagés aux abords de la route Promenade et des sentiers. La gestion active du couvert forestier dans les terrains de camping, sur les sentiers ainsi qu'en bordure de la route est essentielle à une expérience de qualité et sécuritaire. Le maintien du caractère naturel d'une partie des paysages visibles à partir du parc nécessite une collaboration accrue avec les autorités et les propriétaires de terrains avoisinants.

Dans plusieurs années, les visiteurs seront en contact avec la forêt laurentienne authentique qui évolue de façon naturelle et où le pin blanc aura repris ses droits. Ils participeront à des activités d'interprétation permettant de comprendre l'utilisation du brûlage dirigé pour arriver à ces résultats. Grâce à une gestion active du couvert forestier, les campeurs, les randonneurs et les automobilistes circulant sur la route Promenade pourront apprécier les magnifiques points de vue sur les paysages, observer la faune et vivre des expériences en toute sécurité. Aussi, on diffusera auprès des personnes qui ne fréquentent pas le parc de l'information sur les efforts effectués pour la protection des paysages et de l'écosystème forestier, sur les espèces d'intérêt ou en péril.

Voici les six objectifs en lien avec cette stratégie et les actions rattachées à chaque objectif.

OBJECTIF 1

Mettre en valeur les éléments visuels d'intérêt des paysages de la forêt laurentienne.

Actions:

- Préparer un inventaire des paysages caractéristiques et accessibles aux visiteurs à partir des principaux parcours de visite.
- Développer et mettre en œuvre un plan de valorisation des paysages.
- Conclure des ententes avec les gestionnaires des territoires adjacents de manière à maintenir ou à rehausser les éléments visuels d'intérêt des paysages compris à l'intérieur du bassin visuel commun au parc et aux territoires adjacents.

OBJECTIF 2

Rétablir la mosaïque de la forêt laurentienne.

Action:

 Réaliser des brûlages dirigés de grande superficie afin de rajeunir le couvert forestier et en modifier la composition.

OBJECTIF 3

Rétablir la présence historique du pin blanc et du chêne rouge dans le paysage forestier.

Actions:

- Exécuter trois brûlages dirigés au cours des cinq prochaines années.

- Procéder à divers traitements sylvicoles pour favoriser la régénération du chêne rouge.

OBJECTIF 4

Faire connaître et apprécier la forêt laurentienne aux visiteurs.

Actions:

- Créer un sentier dans une pinède ²⁹ mature pour découvrir un élément spectaculaire de la forêt laurentienne.
- Développer des produits d'interprétation à l'intention des visiteurs afin de favoriser une meilleure compréhension de la gestion de la forêt par le feu.

OBJECTIF 5

Sensibiliser le public qui ne fréquente pas le parc au rôle de cette aire protégée dans la préservation de la forêt laurentienne.

Actions:

- Améliorer le contenu du site Internet traitant de la restauration de la forêt laurentienne.
- Collaborer avec les médias pour diffuser les efforts de protection et de restauration de la forêt.
- Créer, en partenariat avec l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice, du matériel éducatif pour le milieu scolaire portant sur la forêt laurentienne.
- Développer un outil éducatif sur l'ours noir, espèce caractéristique de la forêt laurentienne.

^{29.} Peuplement de pins.

OBJECTIF 6

Obtenir l'appui et la collaboration des gestionnaires des territoires avoisinants dans la protection de l'écosystème forestier.

Actions:

- Participer aux tables de concertation régionale sur la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de promouvoir des modes de gestion qui respectent les objectifs de conservation et l'expérience des visiteurs.
- Participer à la préparation et à la révision des plans régionaux de développement des terres publiques, des plans d'aménagement forestier, des plans de gestion de la faune et des schémas d'aménagement et de développement des municipalités régionales de comté.

Cibles

- Tous les points d'observation aménagés accessibles à partir de la route Promenade et des principaux sentiers sont entretenus régulièrement de façon à mettre en valeur le paysage.
- 2. Effectuer des brûlages dirigés sur 426 hectares pour favoriser la régénération.
- 3. Effectuer des brûlages dirigés sur 275 hectares pour favoriser le pin blanc.

- 4. Un peuplement de chênes rouges de 30 hectares est restauré.
- 5. 60 % des visiteurs considèrent avoir appris au sujet du patrimoine du parc.
- 6. 90 % des visiteurs sont satisfaits et 50 % sont très satisfaits de leur visite.
- 7. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage de Canadiens qui comprennent que les lieux administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.
- 8. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui pensent avoir la possibilité d'influencer les activités de Parcs Canada et d'y contribuer.

Activités récurrentes du parc

- Participer aux activités de l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice.
- Poursuivre les efforts de transfert de connaissances avec les universités et les autres organismes gouvernementaux.
- Maintenir dans un bon état le réseau de sentiers pour favoriser la découverte de la forêt laurentienne.

5.4 Le monde de l'eau douce refait surface

Contexte et considérations

- L'écosystème aquatique, incluant les milieux humides, couvre 13 % de la superficie du parc.
- L'état de l'intégrité de l'écosystème aquatique et de l'écosystème des milieux humides est passable et a tendance à se détériorer.
- Le vaste réseau de lacs, de ruisseaux, de rivières et de milieux humides constitue un habitat essentiel pour l'omble de fontaine et abrite plusieurs espèces fauniques, notamment le plongeon huard, le grand héron, quelques espèces de canards, le castor, la loutre, l'orignal et la tortue des bois.
- Plus de 90 % des visiteurs utilisent les plans d'eau lors de leur visite.
- La pêche à la ligne est une activité récréative populaire pratiquée depuis la création du parc.
- Des recherches ont démontré l'existence de onze lignées génétiques d'ombles de fontaine uniques dont certaines risquent de disparaître.
- Une population d'ombles chevaliers d'eau douce se retrouve au lac Français.
 L'espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.
- Une des plus importantes populations connues de tortues des bois, espèce au statut menacé au Canada, se trouve dans le bassin versant de la rivière Shawinigan. Depuis les années 1990, d'importants

- efforts de rétablissement ont été consentis, par le parc et de nombreux partenaires, pour assurer sa survie.
- Le lac à la Pêche est utilisé comme réservoir d'eau potable par la ville de Shawinigan.
- Le parc a entrepris, en 2004, un programme important de restauration des écosystèmes aquatiques appelé
 « Du Billot au Canot ».

La stratégie-clé a pour but de restaurer l'écosystème aquatique afin d'améliorer l'intégrité écologique du parc et de favoriser chez les visiteurs des expériences récréatives et éducatives stimulantes en lien avec le monde de l'eau douce. La stratégie-clé vise également à faire connaître au public les travaux réalisés et leurs effets bénéfiques sur l'écosystème et pour les visiteurs.

La stratégie-clé consiste à poursuivre la restauration des écosystèmes aquatiques par l'enlèvement de barrages et de billes de bois, le rétablissement de la tortue des bois, l'élimination de populations de poissons non indigènes et la réintroduction d'ombles de fontaine. On vise également le nettoyage de plages pour en favoriser l'accès et le développement de produits d'interprétation et éducatifs en lien avec ces projets.

Les écosystèmes aquatiques et les milieux humides ont été fortement affectés par l'exploitation forestière et la drave à partir du milieu du 19° siècle. Les lacs et les cours d'eau ont été aménagés pour faciliter le flottage du bois. De nombreux barrages érigés à l'exutoire des lacs altèrent leur régime hydrique, modifiant ainsi les milieux humides et riverains. Des accumulations importantes de bois ont détérioré les habitats aquatiques et influencent encore les processus naturels.

Historiquement, la majorité des lacs et des cours d'eau n'abritaient que l'omble de fontaine. Toutefois, entre 1883 et 1970, les clubs de chasse et
pêche ont été responsables de l'introduction volontaire et involontaire de nombreuses espèces de
poissons exotiques dans leurs efforts de rehausser
le potentiel de la pêche à la ligne sur les territoires
qu'ils géraient. La plupart de ces introductions
se sont avérées catastrophiques pour la survie de
l'omble de fontaine provoquant une diminution
importante ou la disparition pure et simple de
plusieurs populations.

Lorsque cette stratégie aura été mise en place, l'état de l'écosystème aquatique du parc sera amélioré de facon importante et les probabilités de survie de la population de tortues des bois seront plus grandes. La viabilité des populations d'ombles de fontaine et d'ombles chevaliers sera assurée. Les visiteurs auront l'occasion de pratiquer leurs activités préférées dans un environnement qui aura retrouvé son caractère naturel et authentique. On pourra continuer à offrir la possibilité de pêcher en diversifiant les opportunités de pêche à la ligne et en répondant aux besoins de diverses clientèles. Des occasions d'apprentissage variées seront offertes aux visiteurs contribuant à mieux faire comprendre et apprécier les valeurs écologiques de l'écosystème aquatique ainsi que les initiatives de restauration entreprises pour rétablir l'intégrité écologique du parc. Les informations concernant la restauration et la mise en valeur de l'écosystème aquatique seront également disponibles sur le site Internet afin de partager ces informations avec les gens intéressés.



Parcs Canada / J. Pleau

OBJECTIF 1

Favoriser la découverte du milieu aquatique et sensibiliser les visiteurs, les résidents locaux et le public qui ne fréquente pas le parc à la fragilité du milieu et aux efforts de restauration.

Actions:

- Développer ou consolider des produits et des activités d'interprétation sur les efforts de restauration du milieu aquatique et de préservation des espèces en péril.
- Diversifier les activités offertes aux pêcheurs récréatifs.
- Nettoyer les plages d'intérêt réapparues à la suite des travaux de restauration et en favoriser l'accès.

OBJECTIF 2

Obtenir l'appui et la collaboration des gestionnaires des territoires avoisinants dans la protection des écosystèmes aquatiques et des espèces qui y vivent.

Actions:

- Participer aux tables de concertation régionale sur la gestion du territoire et des ressources naturelles afin de promouvoir des modes de gestion qui respectent les objectifs de conservation et l'expérience des visiteurs.
- Participer à la préparation et à la révision des plans régionaux de développement des terres publiques, des plans d'aménagement forestier, des plans de gestion des pêches et des schémas d'aménagement et de développement des municipalités régionales de comté.

OBJECTIF 3

Rétablir la structure et le fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques détériorés.

Actions:

- Rétablir les régimes hydriques en enlevant des barrages et en réduisant les accumulations de bois.
- Restaurer des habitats en enlevant des billes de bois sur les rives et la zone littorale.
- Éliminer ou contrôler lorsque possible les espèces de poissons introduites.
- Réintroduire l'omble de fontaine dans les lacs où il a disparu en utilisant les populations existantes.
- Rétablir le libre passage de l'omble de fontaine entre les lacs lorsque possible.

 Effectuer une étude de faisabilité pour la restauration et la mise en valeur du lac Wapizagonke.

OBJECTIF 4

Assurer la viabilité et la diversité génétique des populations d'ombles de fontaine et d'ombles chevaliers.

Actions:

- Réviser le programme de gestion de la pêche à la ligne.
- Appliquer des mesures de protection additionnelles et de restauration pour au moins une population de chaque lignée génétique d'ombles de fontaine.
- Faire un suivi de l'état de santé des populations d'ombles de fontaine et de l'état de leur habitat.
- Effectuer une étude de faisabilité portant sur la conservation et la restauration de la population d'ombles chevaliers du lac Français.

OBJECTIF 5

Prévenir l'introduction de nouvelles espèces exotiques de poissons.

Actions:

- Effectuer un suivi des communautés de poissons les plus susceptibles d'être envahies par les espèces exotiques.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan tactique d'application de la loi pour prévenir l'utilisation de poissons-appâts dans la pratique de la pêche à la ligne.

OBJECTIF 6

Rétablir la population de tortues des bois dans le bassin versant du lac Wapizagonke et de la rivière Shawinigan en collaboration avec les partenaires.

Actions:

- Mettre en œuvre, avec l'appui de partenaires, un plan de rétablissement de la tortue des bois dans le bassin de la rivière Shawinigan.
- Collaborer au programme de protection des nids et des jeunes tortues du site de ponte le plus important au Canada.
- Effectuer l'ajout d'un certain nombre de jeunes tortues dans le parc.
- Améliorer l'habitat de la tortue des bois aux abords du lac Wapizagonke

Cibles

- 1. Le nombre de lacs ou de portions de cours d'eau affectés par d'anciens barrages, des structures routières ou des accumulations de bois diminue de 20 %.
- 2. Chaque ponceau remplacé répond aux normes du ministère des Pêches et des Océans en matière de protection de l'habitat du poisson.
- 3. Des populations d'ombles de fontaine sont rétablies dans sept lacs.
- 4. Aucune population d'ombles de fontaine soumise à la pêche à la ligne ne démontre de signe de surexploitation.
- 5. Les populations non exploitées d'ombles de fontaine et d'ombles chevaliers présentent des niveaux d'abondance et de croissance représentatifs des conditions naturelles.
- Aucune nouvelle introduction d'espèces exotiques de poissons, en particulier dans les lacs avec des populations allopatriques d'ombles de fontaine.

- Augmentation du nombre d'observations de tortues des bois et des fréquences de reproduction dans le parc.
- 8. 60 % des visiteurs considèrent avoir appris au sujet du patrimoine du parc.
- 9. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui pensent avoir la possibilité d'influencer les activités de Parcs Canada et d'y contribuer.
- 10. 90 % des visiteurs sont satisfaits et 50 % sont très satisfaits de leur visite.
- 11. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage de Canadiens qui comprennent que les lieux administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.

Activités récurrentes du parc

- Mettre en œuvre le programme de remplacement et d'entretien des ponceaux respectant les normes de protection de l'habitat du poisson et la conformité environnementale, tout en assurant la sécurité des visiteurs et le maintien des opérations du parc.
- Maintenir la collaboration avec le milieu universitaire et les autres organismes de recherche dans le but de réaliser des projets de recherche fondamentale et appliquée permettant d'accroître les connaissances sur l'état et le fonctionnement des écosystèmes.
- Poursuivre les efforts de sensibilisation auprès des pêcheurs par le biais d'outils de communication efficaces.
- Poursuivre l'inscription des pêcheurs et l'enregistrement des prises pour protéger la ressource et offrir une activité de qualité.
- Appliquer le protocole d'entente concernant l'approvisionnement en eau potable de la ville de Shawinigan à partir du lac à la Pêche.

6. Partenariats et participation du public

Le parc de la Mauricie entend poursuivre la création de partenariats constructifs à long terme et la participation du public à différents aspects de sa gestion. Des partenariats importants existent depuis de nombreuses années dans plusieurs domaines. En voici quelques exemples:

Association coopérante Info-Nature Mauricie: Elle gère les gîtes Wabenaki et Andrew, s'occupe de la vente de bois dans les terrains de camping et opère deux comptoirs de souvenirs dans les centres d'accueil. Elle soutient également le programme de bénévolat du parc. L'association participe au programme d'éducation en assurant la diffusion de la trousse éducative sur le loup dans les écoles de la région.

Cyclo-Mauricie: Il organise l'important événement annuel Défi Vélo Mag, depuis 2007 ainsi que le Défi nordique, depuis 2009.

Association touristique régionale de la Mauricie: Elle est partenaire pour la promotion du parc et le développement de produits touristiques régionaux.

Ville de Shawinigan: Elle soutient les objectifs de conservation, de tourisme et de développement régional du parc. De plus, le parc est situé à l'intérieur des limites de la ville.

Organisation de la patrouille canadienne de ski: Elle fournit des services d'appoint de prévention, de premiers soins, de recherche et de sauvetage pendant toute l'année.

Sûreté du Québec: Elle assure l'application du Code de la sécurité routière et du Code criminel dans le parc et donne une assistance lors d'opérations de recherche et de sauvetage.

Société de protection des forêts contre le feu: Cet organisme fait la lutte aux incendies de forêt sur le territoire québécois et assiste le parc au

sur le territoire québécois et assiste le parc au besoin lors de la réalisation des brûlages dirigés.

Mouvement Vert Mauricie: Cet organisme réalise des actions d'intendance pour la conservation de la tortue des bois dans le bassin versant de la rivière Shawinigan.

Ministère de l'Environnement Canada: Il effectue plusieurs projets de suivi à long terme, dont l'évaluation des effets des précipitations acides et le biomonitoring du benthos. Aussi, le Service canadien de la faune réalise l'évaluation de la contamination des huards par le mercure.

Ministère des Pêches et des Océans Canada: Il fournit des avis et des conseils sur l'habitat du poisson dans le cadre de la restauration des écosystèmes aquatiques et du remplacement des ponceaux dans les cours d'eau.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune Québec: Il participe à la mise en œuvre du plan de conservation de la population de tortues des bois du bassin versant de la rivière Shawinigan. Il considère également dans ses opérations les préoccupations du parc quant à l'introduction d'espèces exotiques de poissons dans les bassins versant limitrophes.

Commission scolaire de l'Énergie: Elle collabore au développement d'outils éducatifs, par exemple le concours en lien avec les milieux aquatiques et le développement d'une situation d'apprentissage et d'évaluation sur le thème de l'ours noir.

Université Laval: Elle collabore aux recherches sur la dynamique des peuplements forestiers et les processus naturels, le paysage forestier préindustriel, l'histoire de l'exploitation forestière, la génétique des populations de poissons et l'écologie des grands mammifères.

Université du Québec à Trois-Rivières: Elle est un partenaire majeur dans l'étude de l'écologie des écosystèmes d'eau douce et du suivi de leur intégrité ainsi que la dynamique des populations de poissons. Elle collabore aussi à la recherche sur la tortue des bois.

Université du Québec en Outaouais et l'Institut Québécois d'Aménagement de la Forêt Feuillue: Ils collaborent aux études sur la gestion active des forêts de feuillus.

Canards Illimités Canada: Il participe au développement de protocoles de suivi de l'intégrité des écosystèmes humides.

Université de Sherbrooke: Il participe à l'acquisition de connaissances sur l'écologie du Loup de l'Est.

Université de Montréal: Il est un partenaire dans le domaine de la génétique des populations (tortue des bois, loup de l'Est et omble de fontaine) et de la recherche appliquée pour le programme de rétablissement de la tortue des bois.

Université du Québec à Montréal : Il participe au design et à l'exécution d'études sociales visant à mesurer l'expérience de visite dans le parc.

Ministère des ressources naturelles du Canada, Service canadien des Forêts: Il collabore à l'étude de la dynamique des populations d'insectes, notamment pour le programme d'utilisation du feu à des fins de restauration des écosystèmes.

Association forestière de la vallée du Saint-Maurice : Elle sensibilise le public, les jeunes et les intervenants du milieu à l'importance de la forêt et de ses ressources.

6.1 Priorités pour les prochaines années

En matière de partenariats et de participation du public, les deux priorités pour les prochaines années sont:

A) La création d'un comité consultatif

Le comité consultatif a pour mandat de favoriser un dialogue continu entre les intervenants locaux et régionaux et la direction du parc de la Mauricie. Il vise à assurer une intégration harmonieuse des préoccupations et des intérêts du milieu à la planification et à la gestion du parc, ceci dans le respect du mandat et des orientations de Parcs Canada. Le comité constitue une table permanente de discussions et d'échanges. Il sera composé de représentants de plusieurs secteurs, par exemple: le patrimoine naturel et l'environnement; le patrimoine culturel, bâti et humain; l'éducation et la sensibilisation; le secteur municipal et régional et les citoyens; le développement local et régional; les sciences et la recherche; les communautés autochtones; le tourisme et les activités de plein air; les utilisateurs du parc et Parcs Canada.

B) Favoriser l'implication des citoyens

Le parc veut mettre en place un programme de bénévolat pour soutenir son mandat. Le programme de bénévolat de Parcs Canada encadre les activités des bénévoles en présentant les normes de pratique, en déterminant les risques, les responsabilités et les pratiques de gestion, en plus de veiller à la participation sécuritaire des bénévoles. Ils peuvent, par exemple, participer à des activités de recherche, de surveillance écologique, d'entretien de sentiers, d'accueil et d'animation.



Parcs Canada / J. Pleau

Le programme sera conforme aux objectifs des programmes de bénévolat de Parcs Canada, qui sont:

 Fournir aux Canadiens et aux visiteurs internationaux l'occasion de contribuer à préserver l'intégrité écologique et à faire connaître le patrimoine naturel et culturel du Canada.

- Faire participer les collectivités locales à la mise en valeur du parc et améliorer les relations avec le public et les communautés.
- Compléter et accroître les services au public.
- Contribuer à rehausser l'expérience des visiteurs.
- Contribuer à susciter l'intérêt des organisations non gouvernementales pour Parcs Canada.
- Permettre aux bénévoles et aux employés d'obtenir une satisfaction personnelle et de vivre une expérience de travail enrichissante.

Chaque année, la direction du parc publiera un rapport sur l'avancement de la réalisation du plan directeur et sur l'évaluation de l'efficacité des partenariats et des initiatives d'engagement du public.

7. Services publics

Il n'existe pas d'enjeux particuliers concernant les services publics sur le territoire du parc de la Mauricie.

La prise d'eau potable de la ville de Shawinigan est située dans les limites du parc, plus exactement au lac à la Pêche. Le protocole d'entente qui régit l'approvisionnement en eau potable devra être mis à jour dans une dizaine d'années. L'entente présente les responsabilités de la municipalité et celles du parc qui doit prendre les précautions raisonnables dans le territoire sous sa juridiction pour conserver la pureté des eaux du lac.

Il existe trois entrées pour l'alimentation électrique du parc. Une ligne aérienne de cinq kilomètres, de 25 kV, appartenant à Hydro-Québec, approvisionne le secteur de Saint-Jean-des-Piles, du centre d'accueil jusqu'au terrain de camping de la Rivière-à-la-Pêche. Une deuxième ligne appartenant à Hydro-Québec, ligne souterraine de trois kilomètres de 7,2 kV, alimente le centre d'accueil de Saint-Mathieu, le terrain de camping Mistagance et le terrain de pique-nique Shewenegan. Une ligne aérienne de trois kilomètres, de 7,2 kV, appartenant au parc, dessert les gîtes Wabenaki et Andrew.



Parcs Canada / Mark Mills

8. Zonage et réserve intégrale

8.1 Plan de zonage

Le zonage correspond aux besoins de la direction du parc pour la mise en place des stratégies-clés et des autres nécessités opérationnelles. Il est l'outil de gestion ayant pour objet d'assurer la protection des écosystèmes, des habitats et des espèces qui y sont associés tout en favorisant des expériences de qualité et la sécurité aux visiteurs.

Zones

Initialement proposé dans le plan directeur de 1991, le plan de zonage ³⁰ du parc prévoyait cinq zones distinctes. Il est légèrement modifié; le secteur à l'entrée du parc, du côté de Saint-Jean-des-Piles, auparavant une zone V est dorénavant une zone IV.

Zone I: Préservation spéciale (2 %)

Cette zone correspond à des aires écologiques ou à des éléments exceptionnels du milieu, qui méritent d'être préservés parce qu'ils abritent des espèces ou des composantes uniques, menacées ou en voie de disparition, ou les meilleurs exemples d'un élément naturel ou culturel. L'utilisation et l'accès en sont rigoureusement contrôlés ou même interdits. Aucun véhicule motorisé ni installation n'y est permis.

Au parc national de la Mauricie, dix aires ont été retenues comme zones de préservation spéciale:

 Réparties sur le territoire du parc, huit de ces aires abritent des espèces ou des communautés végétales rares ou uniques dans le parc et au Québec, et soulèvent un intérêt scientifique.

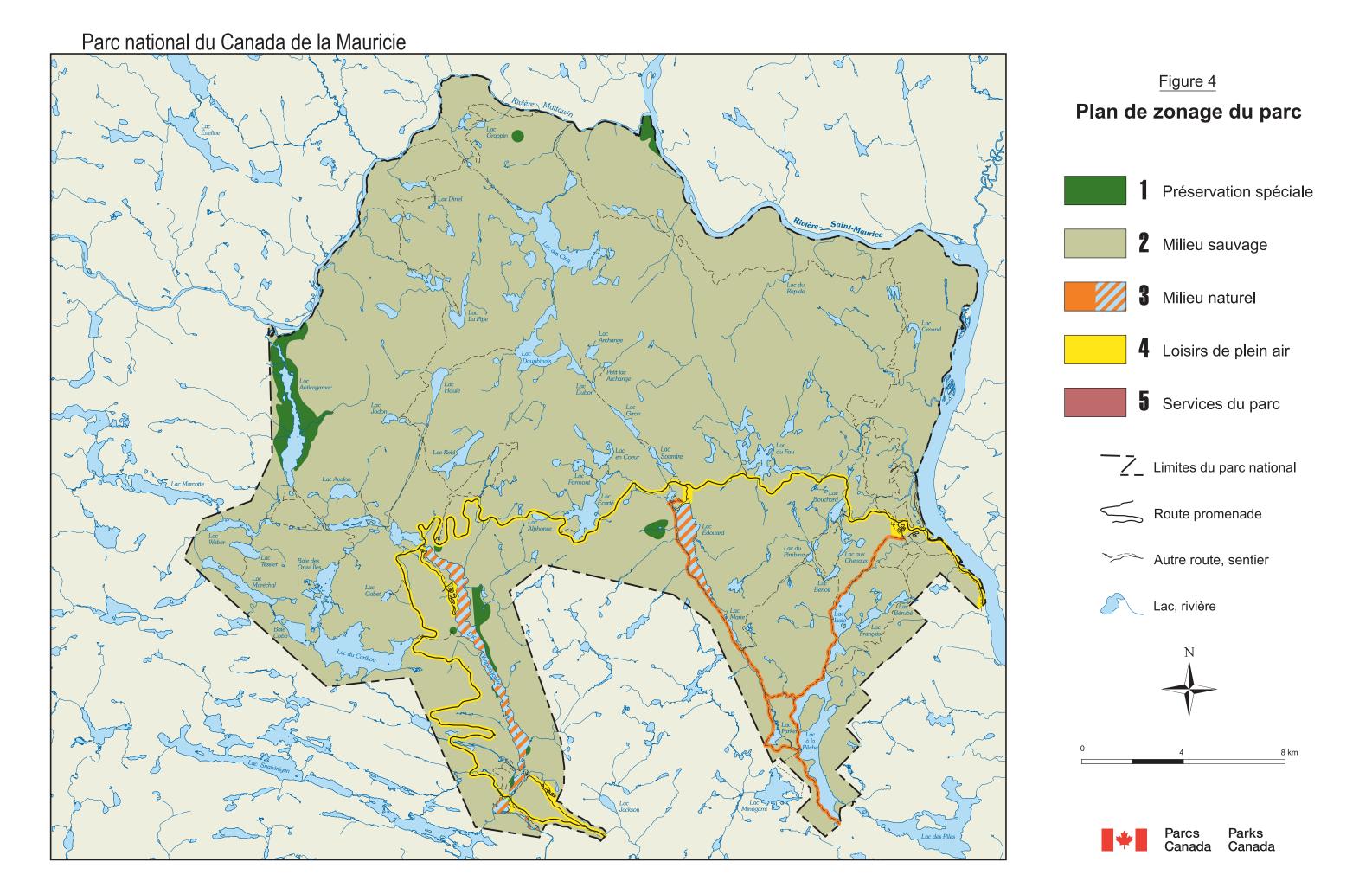
- Le pourtour du lac Anticagamac, une aire représentative du milieu lacustre et terrestre, a été retenu pour sa grande richesse faunique et floristique. Cette zone constitue une zone de transition riche et complexe, menacée par les interventions humaines sur le système hydrographique de la rivière Matawin.
- La paroi qui abrite les peintures rupestres situées au sud du lac Wapizagonke, vestiges rares de la culture matérielle autochtone au Québec, a été désignée zone I.

Zone II: Milieu sauvage (93 %)

Cette zone correspond à une vaste aire qui représente bien les composantes naturelles du parc et qui est conservée à l'état sauvage afin d'offrir aux visiteurs des possibilités de profiter de la quiétude et de l'isolement. Seules quelques activités ne nécessitant que certaines installations rudimentaires sont autorisées. L'accès à ces zones au moyen de véhicules motorisés est interdit.

Dans le parc de la Mauricie, cette zone couvre la plus importante superficie. La zone II est composée des secteurs qui illustrent bien la région naturelle précambrienne du Saint-Laurent et des Grands Lacs et qui présentent des possibilités d'activités de plein air compatibles avec les objectifs de préservation énoncés pour cette zone.

^{30.} Voir figure 4 pour les détails du zonage du parc de la Mauricie.





Parcs Canada / J. Pleau

Zone III: Milieu naturel (2 %)

Tout en conservant une ambiance naturelle, cette zone supporte, avec un minimum d'altérations, l'organisation de certaines activités de plein air et la mise en place d'installations connexes. Dans le contexte de la gestion du parc, seuls les moyens de transport non motorisés y sont permis.

La zone III est constituée essentiellement du lac Wapizagonke (partie située au sud de la route Promenade) et du lac Édouard, en raison de leur accessibilité, du niveau accru d'utilisation et de la nature des activités qui y sont permises.

La zone III couvre également le réseau de sentiers à usages multiples qui relie le lac Édouard, le gîte Wabenaki et le sud du lac à la Pêche au terrain de camping de la Rivière-à-la-Pêche. Ce territoire a été désigné zone III à cause des aménagements plus nombreux qu'exige un tel réseau.

Zone IV: Loisir de plein air (3 %)

La zone IV constitue une aire restreinte où est concentrée une vaste gamme d'activités éducatives et de plein air et où se trouvent les installations nécessaires à leur pratique. À l'intérieur de cette zone, les activités et les équipements sont plus nombreux, mais ils demeurent compatibles avec le cadre naturel du milieu. Les véhicules motorisés y sont permis.

Au parc de la Mauricie, les zones de loisirs de plein air coïncident avec le corridor de la route Promenade et les principaux pôles d'aménagement intensif que sont les deux centres d'accueil de Saint-Jean-des-Piles et de Saint-Mathieu, les terrains de pique-nique du Lac-Bouchard, du Lac-Édouard, Wapizagonke, Shewenegan et de l'Esker, ainsi que les terrains de camping de la Rivière-à-la-Pêche, Wapizagonke et Mistagance.

8.2 Réserve intégrale

La création d'une réserve intégrale est un outil législatif qui donne aux Canadiens l'assurance que les installations et les activités incompatibles avec le caractère sauvage d'un parc (zone II) y seront interdites. On ne peut la changer que par modification du Règlement sur la constitution de réserves intégrales dans les parcs nationaux.

Le plan directeur prévoit la création d'une réserve intégrale ³¹ qui correspond à la portion du parc située au nord de la route Promenade (73 % de la superficie du parc, soit 392,2 km²). Sont exclus de la réserve intégrale, le territoire situé au sud de

^{31.} Voir figure 5 avec les détails de la réserve intégrale.

la route Promenade, la bande de terre qui s'étend jusqu'à 20 mètres au nord de la route et les stationnements qui la bordent. Dans la partie sud-ouest du parc, au sud du pont enjambant le lac Wapizagonke, la limite de la réserve intégrale contourne les aménagements de l'Esker et du terrain de camping de groupe de la Clairière.

Les installations et les activités nécessaires à la prestation des services essentiels à la protection des ressources sont autorisées dans la réserve intégrale. Le public pourra continuer à profiter de cet espace pour vivre des expériences et exercer des activités telles que la randonnée pédestre, la pêche à la ligne, le camping sauvage, l'hébergement rustique et le canotage. En contrepartie, toute forme de développement commercial est exclue dans le secteur.

Parc national du Canada de la Mauricie Figure 5 Réserve intégrale Réserve intégrale Limites du parc national Route promenade Autre route, sentier Lac, rivière Centre d'accueil Camping de groupe Belvédère Pique-nique SAINT-JEAN-DES-PILES **Parks** Canada Canada

9. Administration et opérations

Les bureaux des employés se retrouvent à différents endroits sur le territoire: le bureau administratif est situé à Shawinigan et le centre opérationnel à Saint-Mathieu-du-Parc. Pour soutenir les opérations, une majorité d'employés travaillent dans le parc; dans les centres d'accueil, aux terrains de camping, etc. On y trouve de nombreuses infrastructures: 70 km de routes asphaltées, 200 km de sentiers et de routes sans revêtement, trois terrains de camping (581 emplacements), trois terrains de pique-nique majeurs avec service de location d'embarcations et casse-croûte, un terrain de camping de groupe, 216 emplacements de camping sauvage, un réseau de sentiers de ski de fond et de raquette de plus de 100 kilomètres ainsi que 81 infrastructures contemporaines incluant deux centres d'accueil.

Le parc de la Mauricie a été créé il y a près de 40 ans. Les installations sont donc vieillissantes et requièrent des investissements pour les travaux de recapitalisation importants, en particulier la route Promenade. Un programme d'investissements pluriannuel identifie les travaux prioritaires à réaliser au cours des prochaines années.

Il existe cinq bâtiments au parc permettant de loger des employés, quatre de ceux-ci sont des résidences unifamiliales permettant d'assurer une présence dans le parc et de répondre aux situations d'urgence. Un chalet en bois rond construit avant la création du parc et converti en logement multiple est disponible pour les employés saisonniers. Il permet également d'héberger des chercheurs qui travaillent sur des projets de courte durée. Son état se détériore rapidement avec les années et il nécessitera des investissements majeurs. La direction évaluera la pertinence de maintenir cette résidence dans l'avenir.

9.1 Gérance environnementale

Parcs Canada contribue au rendement global du gouvernement fédéral en matière de qualité environnementale et de développement durable. Des objectifs fédéraux à long terme ont été développés et ont été intégrés à la stratégie de développement durable de Parcs Canada. Cette stratégie est à la base des actions posées afin de réduire l'impact environnemental des opérations du parc de la Mauricie.

Un examen de la gérance environnementale du parc a permis de déceler les principaux problèmes, de définir les priorités, de développer un plan d'action et d'entreprendre sa mise en œuvre.

À ce chapitre, les principales réalisations ont trait à la récupération des matières recyclables et des produits dangereux, au type d'éclairage utilisé, ainsi qu'à une innovation dans la gestion des hydrocarbures, ce qui inclut les réservoirs, l'utilisation de carburant alternatif et les véhicules composant la flotte automobile. Tous ces efforts permettent de contribuer à la réduction des gaz à effet de serre. Des efforts considérables ont également été consacrés à la sensibilisation des employés et des visiteurs aux objectifs du programme de gérance environnementale au moyen de messages d'écocivisme, d'activités d'interprétation et de publications. Au cours des prochaines années, le parc poursuivra la mise en œuvre du plan d'action de la gérance environnementale

10. Surveillance

10.1 La surveillance de l'intégrité écologique

Un programme de surveillance a été mis en place en mars 2008 afin de suivre l'évolution de l'intégrité écologique du parc à long terme. Une série de mesures sont donc prises afin de vérifier l'état des processus naturels et des espèces jouant un rôle important dans le fonctionnement des principaux écosystèmes. Le programme sert à évaluer la condition des écosystèmes et l'efficacité des actions mises en place pour maintenir ou améliorer l'intégrité d'un écosystème. Les résultats obtenus dans le cadre du programme de surveillance seront présentés au public tous les cinq ans dans le Rapport sur l'état du parc de la Mauricie.

La recherche appliquée aide à mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes. Lorsque des enjeux de conservation seront identifiés par la surveillance, celle-ci pourra être encouragée. Les recherches pourront également venir en appui aux divers projets de gestion et de restauration.

10.1.1 Surveillance de la condition

L'écosystème forestier

Au total, treize mesures ont été choisies afin de refléter les principaux enjeux de conservation liés, notamment, à la perte et la fragmentation des habitats forestiers, de même que les effets de la chasse et du piégeage en périphérie du parc, la modification de la mosaïque forestière par la suppression des feux de forêt et les changements climatiques.



Parcs Canada / J. Pleau

Description des mesures d'intégrité de l'écosystème forestier

Dominance des principales espèces d'arbres

La dominance des peuplements est déterminée par la succession, c.-à-d. l'évolution des communautés à la suite d'une perturbation.

Taux de croissance des principales espèces d'arbres

La croissance des arbres est influencée par les changements climatiques.

Taux de broutement par les ongulés

Par leur broutement, les ongulés (cerfs et orignaux) sont susceptibles d'influencer la succession forestière, en particulier lorsque leur densité est élevée.

Structure d'âge des peuplements

La proportion du territoire couvert de peuplements en régénération, de peuplements immatures et de vieux peuplements est déterminée par le régime naturel de perturbation, en particulier les feux.

Peuplements purs ou mélangés de pins blancs

À cause de l'historique d'exploitation forestière et de contrôle des incendies, le pin blanc est sousreprésenté dans le parc.

Peuplements de chênes rouges

Le chêne rouge est rare. Son abondance a aussi été réduite par la suppression des feux et l'exploitation forestière.

Peuplements de noyers cendrés

Le parc abrite de nombreux noyers cendrés, une espèce menacée par une maladie d'origine exotique.

Vieilles forêts dans le parc et en périphérie

L'exploitation forestière en périphérie a tendance à réduire l'abondance de vieux peuplements dans la région. À long terme, les espèces qui en sont dépendantes risquent de devenir isolées dans le parc.

Communauté d'oiseaux forestiers

Les oiseaux sont une composante importante de la biodiversité de l'écosystème forestier. Le déclin et la rareté de plusieurs espèces constituent une préoccupation importante.

Orignal et cerf de Virginie

L'abondance, la productivité et la structure d'âge de la population d'orignaux du parc sont régularisées par la prédation par le loup, mais sont également influencées par la chasse en périphérie. Les changements climatiques sont également susceptibles d'accroître l'abondance du cerf dans le parc.

Loup de l'Est

Le loup limite la croissance de la population d'orignaux et l'empêche ainsi d'avoir un impact significatif sur la régénération et la succession forestière. Deux meutes sont généralement présentes dans le parc, mais elles sont influencées par le piégeage en périphérie.

Petits et moyens carnivores

Le lynx du Canada, le pékan, la martre d'Amérique et la loutre de rivière sont des maillons importants de la chaîne alimentaire. Leur abondance est déterminée par celle de leurs proies mais également par le piégeage en périphérie.

Ours noir

L'ours est affecté par le piégeage, la chasse et le contrôle d'animaux nuisibles en périphérie. Le succès de sa reproduction dépend de l'abondance de faînes du hêtre, retrouvées dans les vieilles érablières du parc et des environs. Lorsque la nourriture est rare, les ours sont attirés par les sources d'origine humaine. Plusieurs sont alors abattus ou déplacés.

L'écosystème aquatique

Cet écosystème est suivi à l'aide de onze mesures. Ces mesures couvrent les principaux enjeux de conservation, soit la pollution atmosphérique, l'acidification et l'eutrophisation, les changements climatiques, l'introduction d'espèces exotiques et les infrastructures anciennes ou récentes qui affectent l'état naturel des lacs et des cours d'eau.



Parcs Canada / Michel Houde

Description des mesures de l'intégrité de l'écosystème aquatique

Plongeon huard

La population de huards est sensible aux effets de la pollution atmosphérique et aux dérangements humains.

Condition des populations de poissons

La condition des poissons récoltés dans le cadre de la pêche à la ligne permet de déterminer si les populations sont surexploitées et d'évaluer les changements éventuels dans la qualité de l'habitat (précipitations acides, changements climatiques et poissons exotiques).

Présence de poissons exotiques et envahissants

Plusieurs bassins versants dépassent les limites du parc et sont susceptibles de favoriser l'invasion des lacs par des espèces compétitrices qui ont un impact majeur sur les espèces indigènes.

Ombles de fontaine dans les lacs sans espèces de poissons exotiques et envahissants

Il ne reste actuellement que sept lacs avec des populations d'ombles de fontaine n'étant pas affectées par des espèces de poissons exotiques.

Ombles de fontaine et ombles chevaliers dans les lacs avec espèces de poissons exotiques et envahissants

La présence d'espèces exotiques affecte la dynamique naturelle des populations indigènes. Une population d'ombles chevaliers isolée en eau douce est suivie.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau des lacs est un paramètre essentiel de l'habitat des salmonidés, susceptible d'être influencé par les précipitations acides et les changements climatiques.

Communautés benthiques

Les communautés d'invertébrés benthiques des lacs et des cours d'eau sont des éléments essentiels de la biodiversité de l'écosystème aquatique, en étant, notamment, la base de la chaîne alimentaire. Elles sont susceptibles d'être influencées par les précipitations acides et les changements climatiques et font l'objet d'un suivi dans le cadre d'un programme national de biosurveillance.

Proportion de lacs influencés par des barrages

Plusieurs anciens barrages affectent encore le niveau d'eau et le régime hydrique des lacs.

Proportion de ponts et de ponceaux permettant la libre circulation des poissons

Plusieurs traverses de cours d'eau sont susceptibles d'avoir un impact sur l'habitat du poisson.

Utilisation des bassins versants se déversant dans le parc

L'utilisation des terres dans les bassins hydrographiques se déversant dans les lacs du parc est une préoccupation importante, car on y retrouve des sources potentielles de pollution et d'espèces de poissons exotiques.

Tortue des bois

La tortue des bois est une espèce menacée qui fait l'objet de mesures de rétablissement.

Les milieux humides

L'évolution des milieux humides est étroitement associée à celle des écosystèmes aquatiques et les enjeux de conservation sont similaires. Plusieurs mesures choisies pour l'écosystème aquatique servent à établir la condition des milieux humides du parc.

Description des mesures 32 de l'intégrité des milieux humides

Proportion des milieux humides influencés par des barrages

Plusieurs anciens barrages affectent encore le niveau d'eau et le régime hydrique des milieux humides.

Castor

La dynamique des milieux humides est fortement influencée par la construction et l'abandon successif des barrages de castor.

Plantes aquatiques exotiques et envahissantes

Trois espèces de plantes exotiques, reconnues pour avoir des impacts potentiels significatifs sur les milieux humides, sont actuellement présentes dans le parc.

Communautés de grenouilles

Les amphibiens sont reconnus pour leur déclin un peu partout dans leur aire de répartition, à cause, notamment, des précipitations acides. Au parc, la grenouille des marais fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de ce suivi.

Peuplements forestiers humides rares

Le parc protège un peuplement d'érables argentés reconnu pour sa rareté, mais il est influencé par les changements de niveau d'eau de la rivière Matawin causés par le barrage du réservoir Taureau.

^{32.} L'intégrité des milieux humides sera aussi évaluée à l'aide de mesures prises pour évaluer l'état de l'écosystème aquatique, soit la communauté des invertébrés benthiques, la tortue des bois, l'utilisation des bassins versant se déversant dans le parc et la qualité de l'eau. La mesure sur les peuplements forestiers humides rares sera également utilisée pour évaluer l'état de l'écosystème forestier.

10.1.2 Surveillance de l'efficacité de gestion

Depuis le début des années 1980, le parc a mis en place un plan de gestion visant à atténuer les conflits avec les ours, ainsi qu'un plan de gestion de la pêche à la ligne. Grâce aux suivis mis en place depuis l'instauration de ces plans, il a été démontré que le nombre d'incidents avec les ours a fortement diminué. De même, le suivi des statistiques de récolte par la pêche a permis par le passé de réagir rapidement dès qu'un lac montrait des signes de surexploitation et de diminuer le niveau de récolte afin de rétablir la situation. Ces deux suivis sont intégrés au programme de surveillance.

Depuis près de vingt ans, le parc réalise divers projets visant à restaurer l'écosystème forestier dans le cadre d'un plan de gestion du feu et d'un programme de restauration du pin blanc et du chêne rouge. De même, le parc participe activement depuis dix ans aux efforts visant à rétablir la population de tortues des bois dans le bassin versant de la rivière Shawinigan, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et différents intervenants locaux. Plus récemment, le parc a mis en œuvre d'importants travaux de restauration sur dix lacs, dans le cadre d'un projet intitulé « Du Billot

au Canot ». Ces travaux visent principalement à améliorer le régime hydrique en restaurant le niveau des lacs à leur état d'origine, à éliminer les espèces exotiques et à réintroduire des populations d'ombles de fontaine indigènes locales.

Finalement, le parc lutte contre l'envahissement par les plantes aquatiques exotiques depuis plusieurs années. Pour le moment, le nombre de milieux humides colonisés par ces espèces est limité et un plan de gestion plus formel doit être élaboré. Néanmoins, des mesures visant à évaluer l'efficacité des mesures d'éradication ont été intégrées au programme d'ici à ce que le plan de gestion soit finalisé.

Le tableau qui suit présente les neuf mesures servant à évaluer si ces projets sont efficaces pour améliorer à court terme l'intégrité des écosystèmes du parc. D'autres actions de gestion seront aussi évaluées comme l'efficacité du programme de remplacement des ponts et des ponceaux, en tenant compte de la libre circulation des poissons, des problèmes de sédimentation et des risques de rupture. Le démantèlement des anciens barrages est évalué en examinant la proportion de lacs et de milieux humides sous influence d'anciennes structures

Description des mesures évaluant l'efficacité des projets pour le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique du parc

Écosystème	Projet	Mesure	Description
Forestier	Restauration du pin blanc et du chêne rouge	Régénération	Pour assurer le maintien et l'augmentation du pin blanc et du chêne rouge, il faut s'assurer que les interventions stimulent adéquatement la régénération.
		Représentation des peuple- ments de pins blancs dans le paysage	À long terme, les différentes interventions augmenteront la proportion du territoire couvert par les peuplements de pins blancs.
	Programme de gestion des conflits avec l'ours	Nombre d'ours déplacés ou abattus	Les gestionnaires du parc doivent s'assurer que le nombre d'incidents avec les ours n'augmente pas au fil des années.
Aquatique	Gestion de la pêche à la ligne	Nombre de populations d'ombles de fontaine montrant des signes de surexploitation	À l'aide de statistiques de pêche, on détermine si le taux d'exploitation d'une population est trop élevé.
		Poids moyen des prises	Une fois les actions mises en place pour favoriser le retour d'une population surexploitée, le poids moyen des poissons récoltés donne une indication du succès des mesures de gestion.
	Programme de rem- placement de ponts et des ponceaux	Nombre de ponts et ponceaux remplacés qui permettent la libre circulation des poissons	Chaque ponceau remplacé doit répondre aux normes du ministère des Pêches et des Océans en matière de protection de l'habitat du poisson.
	Restauration des milieux aquatiques	Régime hydrique	Le démantèlement des anciens barrages vise à rétablir la dynamique naturelle du niveau d'eau des lacs.
		Rétablissement des popula- tions indigènes d'ombles de fontaine	Plusieurs lacs feront l'objet d'interventions visant à éradiquer les poissons exotiques et rétablir la taille, la condition ainsi que l'abondance d'ombles de fontaine.
Aquatique et milieux humides	Programme de rétablissement de la tortue des bois	Protection du site de ponte de la rivière Shawinigan	Il est important de maintenir et, à long terme, d'accroître le nombre de femelles qui utilisent le site de ponte.
		Croissance, survie et reproduction des tortues réintroduites dans le parc	À court terme, il faut s'assurer que le taux de croissance et de mortalité des tortues introduites soit comparable avec celui mesuré dans le milieu d'origine. À long terme, le projet vise à s'assurer que la tortue s'accouple dans le parc et y ponde ses œufs.

10.2 La surveillance du sentiment d'attachement envers le parc

En offrant aux visiteurs des occasions d'expériences enrichissantes, on augmentera d'autant la possibilité qu'ils établissent un lien personnel avec le parc. Certains visiteurs peuvent éprouver un sentiment d'attachement personnel par la nature même de celui-ci. D'autres devront peut-être être guidés afin de comprendre ou de découvrir un endroit et d'établir ainsi un rapport plus personnel avec cet endroit. Les visiteurs qui établissent un lien personnel seront plus enclins à encourager et à appuyer sa protection.



Parcs Canada / J. Pleau

Indicateurs et mesures du sentiment d'attachement envers le parc

Indicateur	Cible	Mesure de surveillance	Résultats
Les visiteurs éprouvent un sentiment d'attachement personnel pour le parc de la Mauricie.	D'ici 2014, augmenter le pourcentage de visiteurs qui considèrent le parc significatif.	Pas d'évaluation formelle pour le moment. Inclure une évaluation de l'attachement au parc dans les futurs sondages.	Aucune évaluation pour le moment.
Les visiteurs sont satisfaits de leur visite au parc de la Mauricie.	85 % des visiteurs sont satisfaits de leur visite et 50 % sont très satisfaits.	Sondage effectué tous les 5 ans, dans le cadre du programme d'information sur les visiteurs.	Le sondage effectué en 2004 indique que 95 % des visiteurs sont satisfaits et 62 % sont très satisfaits de l'ensemble de leur visite. Les services étaient cotés satisfaisants. Les exceptions: les réservations de camping et les casses-croûtes.
Le nombre de visiteurs au parc de la Mauricie.	Augmenter de 10 % le nombre de visiteurs sur une période de 5 ans.	Poursuivre la surveillance du nombre de visiteurs au parc.	En 2008, il y a eu 139 219 visiteurs au parc. Ce nombre est en baisse depuis 2001.
Les visiteurs ont aimé leur visite au parc de la Mauricie – Ils sont satisfaits de l'offre de services.	85 % des visiteurs ont aimé leur visite.	Sondage effectué tous les 5 ans, dans le cadre du pro- gramme d'information sur les visiteurs.	Aucune évaluation pour le moment.
Satisfaction à l'égard des programmes d'interprétation.	85 % des visiteurs sont satisfaits et 50 % sont très satisfaits des programmes d'interprétation.	Sondage effectué tous les 5 ans, dans le cadre du programme d'information sur les visiteurs.	Le sondage de 2004 révèle que 96 % des visiteurs sont satisfaits et 62 % sont très satisfaits des activités et des services d'interprétation.

10.3 La surveillance de l'appréciation et de la compréhension du public

Il est important que les visiteurs comprennent et apprécient l'importance des endroits patrimoniaux administrés par Parcs Canada, plus particulièrement du parc de la Mauricie. Cette sensibilisation se fait sur place lors des interactions entre les visiteurs et les employés et par les expositions d'interprétation. À l'extérieur du parc, cette sensibilisation se fait par le biais des activités de diffusion externe et de communication.

Indicateurs et mesures de l'appréciation et de la compréhension du public

Indicateur	Cible	Mesure de sur- veillance	Situation actuelle/ résultat
Participation et efficacité des programmes d'interprétation.	60 % des visiteurs considèrent avoir appris au sujet du patrimoine du lieu.	Sondage effectué tous les 5 ans – ajouter une question pour faire le suivi de la cible.	En 2008, 14 276 visiteurs ont par- ticipé aux activités d'interprétation, une baisse de 10 % par rapport à 2007.
Les Canadiens apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et com- prennent l'importance de les protéger et de les mettre en valeur.	D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage de Canadiens qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada. D'ici mars 2014, augmenter le % de Canadiens qui comprennent que les lieux de valeur significative nationale administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.	Pas de mesure formelle pour le moment.	Aucune évaluation pour le moment.
Les Canadiens apprennent au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada et comprennent qu'ils sont protégés et mis en valeur en leur nom.	D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage de Canadiens qui considèrent avoir appris au sujet du patrimoine des lieux administrés par Parcs Canada. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage de Canadiens qui comprennent que les lieux de valeur significative nationale administrés.	Pas de mesure formelle pour le moment.	Aucune évaluation pour le moment.
Les intervenants et les partenaires sont engagés dans la protection et la mise en valeur des lieux adminis- trés par Parcs Canada	D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des lieux administrés par Parcs Canada. D'ici mars 2014, augmenter le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui pensent avoir la possibilité d'influencer les activités de Parcs Canada et d'y contribuer.	Pas de mesure formelle pour le moment.	Aucune évaluation pour le moment.

11. Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Au sein de l'administration fédérale, l'évaluation environnementale stratégique s'avère un outil essentiel à l'atteinte des objectifs du gouvernement du Canada en matière de développement durable. Le plan directeur du parc de la Mauricie a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique afin de déterminer ses principaux enjeux environnementaux. L'évaluation a été réalisée avec l'ébauche du plan directeur afin que les mesures d'atténuation puissent y être incorporées.

Les objectifs de l'évaluation environnementale sont les suivants :

- Vérifier si les orientations stratégiques, les objectifs et les propositions du plan respectent le mandat et les politiques de Parcs Canada ainsi que les buts et les objectifs en matière d'intégrité écologique.
- Évaluer les répercussions des propositions présentées dans le plan directeur pour s'assurer qu'elles augmentent les effets positifs sur l'environnement et qu'elles atténuent les effets négatifs éventuels.
- Évaluer les effets cumulatifs des actions proposées dans le plan directeur sur les écosystèmes et les ressources culturelles du parc.
- Déterminer les projets qui nécessiteront l'application de la Loi canadienne sur les évaluations environnementales (LCEE).

L'approche méthodologique de cette évaluation s'appuie sur la Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes. Elle respecte les orientations des Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada (1994) et la Directive de gestion 2.4.2 de Parcs Canada sur l'évaluation des impacts (1998).

Conformité

L'évaluation note que les mesures proposées dans le plan directeur respectent le mandat de Parcs Canada.

Portée

La portée de cette évaluation inclut l'examen des effets sur les ressources naturelles, culturelles et archéologiques. Les limites spatiales retenues sont celles du parc de la Mauricie. Les limites temporelles sont les mêmes que celles du plan directeur, soit cinq ans.

Évaluation des effets potentiels

L'analyse des sources de stress en relation avec le mandat permet de déterminer les effets sur les ressources naturelles et culturelles. Les effets positifs de plusieurs actions du plan directeur sont de niveau modéré à majeur. Ces actions permettront d'améliorer l'intégrité écologique et de protéger les ressources culturelles du parc. D'autres actions dont l'ampleur des effets négatifs va de faible à modérée sont susceptibles d'engendrer des effets environnementaux, et mériteraient une attention particulière.

Mesures visant à modifier les effets des actions du plan directeur

Voici quelques stratégies visant à minimiser les effets environnementaux sur les ressources naturelles et culturelles des actions proposées dans le plan directeur:

 Optimiser les projets en intégrant dès le début les considérations environnementales dans le processus décisionnel, en examinant les solutions de rechange et en comparant les effets environnementaux de celles-ci.

- Lors de la planification de projets ou d'activités découlant du plan directeur, établir des mesures d'atténuation visant à minimiser les incidences sur les ressources culturelles et naturelles. Elles seront établies par l'intermédiaire du processus d'évaluation environnementale en vertu de la Loi canadienne sur les évaluations environnementales.
- Appliquer le principe de précaution et la gestion adaptative pour la gestion des écosystèmes et des ressources culturelles du parc.
- Préparer une stratégie préventive d'adaptation aux changements climatiques pour la protection des ressources naturelles, des infrastructures du parc et de l'expérience du visiteur.
- Lors de la mise en œuvre des actions du plan directeur, prendre en compte les enjeux dégagés lors de l'examen de l'état de l'intégrité écologique du parc, et faire connaître ceux-ci à la population locale et régionale.
- À l'aide du processus des évaluations environnementales stratégiques, examiner le plan de gestion des paysages avant son élaboration finale ainsi que le plan de gestion environnementale afin de bien répondre aux attentes grandissantes des visiteurs.

Effets résiduels

Dans la majorité des cas, les actions identifiées ont des effets positifs tant sur les ressources naturelles que culturelles. Les mesures d'atténuation proposées permettront de limiter les effets environnementaux négatifs subsistants.

Évaluation des effets cumulatifs potentiels

Les effets cumulatifs sont les effets négatifs résiduels du plan directeur associés aux effets négatifs de projets ou d'activités ayant cours dans la région de la Mauricie qui affectent ou affecteront les composantes naturelles ou culturelles. L'évaluation des effets cumulatifs s'appuie sur le principe selon lequel les effets combinés des projets peuvent donner lieu à des impacts différents ou plus importants que ceux engendrés individuellement par ces projets.

Plusieurs projets, à l'extérieur des limites du parc de la Mauricie, ont été réalisés au cours des dernières décennies. Ils ont potentiellement entraîné une lente modification de certains écosystèmes ³³. L'analyse de l'intégrité écologique du parc montre que les écosystèmes peuvent ainsi potentiellement subir les effets néfastes plus rapidement et de façon plus importante.

Bien que les effets des projets régionaux puissent affecter le parc, les actions proposées dans le plan directeur n'engendreront qu'un effet potentiel cumulatif négligeable et ne devraient pas causer des effets plus importants que ceux qui pourraient être engendrés individuellement.

Évaluations environnementales nécessaires

Il s'avère que 29 actions du plan directeur devraient exiger une évaluation en vertu de la Loi canadienne sur les évaluations environnementales ³⁴. Bien que d'autres actions puissent en nécessiter, l'information disponible dans le plan ne permet pas de se prononcer maintenant.

^{33.} Que ce soit par la création du réservoir Taureau, la présence de barrages hydro-électrique sur la rivière Saint-Maurice et Matawin, et la gestion du territoire forestier à l'extérieur du parc.

^{34.} L'information complète se retrouve à la section 5.8 de l'évaluation environnementale stratégique du plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie

Évaluation des conséquences globales

Les actions d'harmonisation, de sensibilisation et de coordination proposées dans le plan directeur favoriseront une meilleure compréhension du mandat du parc et une plus grande adhésion de la population à son égard. Par ailleurs, la mise en œuvre des stratégies-clés favorisera une amélioration de l'intégrité des écosystèmes forestier, aquatique et des milieux humides du parc. L'évaluation des conséquences globales du plan directeur permet d'affirmer que celui-ci propose une meilleure communication avec les visiteurs, favorise une plus grande ouverture du parc envers les communautés de sa région et contribue de façon appréciable à un meilleur état des écosystèmes du parc.

Conclusion

Les stratégies-clés présentées appuient le mandat et les politiques de Parcs Canada. Cet exercice a permis de démontrer que le plan directeur améliore l'intégrité des écosystèmes et la protection des ressources culturelles, la facilitation d'occasions d'expérience, la visibilité du parc et l'intégration du parc à son milieu. Les effets potentiels négatifs les plus préoccupants peuvent être atténués par l'application de mesures techniques connues ou d'autres moyens prouvés efficaces dans le passé. Des évaluations environnementales plus approfondies devront être faites à une étape ultérieure, lorsque suffisamment de détails quant à leur réalisation seront connus. Les résultats de cette évaluation environnementale stratégique permettent de conclure que, sur la base des informations disponibles, le plan directeur pour ce parc est acceptable si toutes les mesures d'atténuation proposées sont mises en œuvre.

Références

Bourgeois, J.C., D. Masse, N. Tessier et F.-J. Lapointe. Plan de conservation de la population de tortues des bois (*Glyptemys insculpta*) du bassin versant de la rivière Shawinigan, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec et Parcs Canada, 28 p., 2009.

Charland, J-P. Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980, Technologies, travail et travailleurs, Documents de recherche n° 23, IQRC, 447 p., 1990.

Environnement Canada, Service des parcs. Plan de gestion révisé, parc national de la Mauricie, 56 p., 1992.

Gélinas, C. La Mauricie des Abénaquis au XIX^e siècle, Recherches amérindiennes au Québec, Vol. XXXIII, n° 2, 2003, p. 44-56.

Gélinas, C. Entre l'assommoir et le godendart : les Atikamekws et la conquête du Moyen-Nord québécois, 1870-1940, Québec, Septentrion, 300 p., 2003.

Gélinas, **C.** La gestion de l'étranger: les Atikamekws et la présence eurocanadienne en Haute-Mauricie, 1760-1870, Québec, Septentrion, 378 p., 2000.

Gélinas, C. Histoire de la forêt du parc national de la Mauricie, Québec, Parcs Canada, 99 p., 1983.

Gélinas, C. L'exploitation et la conservation forestière au parc national de la Mauricie, 1830-1940 dossier documentaire, Québec, Parcs Canada, 460p. 1984.

Hardy, R. et N. Séguin. avec la collaboration de C. BELLAVANCE et al., Histoire de la Mauricie, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, c2004, 1136 p. (Coll. Les Régions du Québec, n° 17).

Masse, D., C. Samson, M. Villemure, M. Plante et A. Robillard. Plan de surveillance de l'intégrité écologique du parc national du Canada de la Mauricie 2008-2013. Non publié. Parcs Canada, Service de la conservation des ressources, parc national de la Mauricie. 35 p., 2008.

Masse, D. et H. Vennes. Situation de la population d'omble chevalier (*Salvelinus alpinus* LINNÉ) du lac Français, Parc national de la Mauricie. Parcs Canada, Service de conservation des ressources naturelles, 147 p., 1994.

Parcs Canada. Révision du plan directeur, parc national de la Mauricie, 36 p., 2009.

Parcs Canada. Évaluation environnementale stratégique; plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie, 60 p., 2009.

Parcs Canada. Étude auprès des visiteurs, hiver 2007-2008, Rapport final, 80 p., 2008.

Parcs Canada. Guide de la planification de la gestion, 102 p., 2008.

Parcs Canada. Évaluation de l'expérience du visiteur, parc national du Canada de la Mauricie. Non publié, 17 p., 2007.

Parcs Canada. Estimés des impacts économiques de Parcs Canada au Québec pour l'année financière 2004-2005: outil à l'usage des gestionnaires de Parcs Canada au Québec, 51 p., 2007.

Parcs Canada. Étude sur les attitudes, perceptions et connaissances des chasseurs de la région de la Mauricie à l'égard du loup de l'Est: rapport final, 80 p., 2007.

Parcs Canada. Stratégie de développement durable 2007-2009, 30 p., 2006.

Parcs Canada. Étude auprès des visiteurs, parc national du Canada de la Mauricie, 89 p., 2004.

Parcs Canada. Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, 184 p., 2003.

Parcs Canada. Compte rendu de la consultation publique pour la révision du plan directeur du parc national du Canada de la Mauricie, 21 p., 2002.

Parcs Canada. Rapport statistique 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, le nombre de pages varie selon les années, 2001 à 2008.

Parcs Canada. Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada, 5 p., 1994.

Pelletier, H. Plan de conservation des écosystèmes terrestres. Parc national de la Mauricie. Non publié. Parcs Canada. Service régional de la conservation des ressources. 320 p., 1998.

Pelletier-Bellefleur, J. Histoire humaine du parc national de la Mauricie, Trois-Rivières, Université du Québec, 155 feuillets, 1974.

Plante, M. Plan de gestion des écosystèmes aquatiques. Parcs Canada, Service de conservation des ressources naturelles, Parc national de la Mauricie. 9 sections et annexes, 1996.

Priskin, J. Évaluation de l'approche utilisée pour mesurer l'expérience des visiteurs au parc national du Canada de la Mauricie, 53 p., 2007.

Priskin J. Quantitative analysis of visitor experiences in La Mauricie National Park of Canada, 112 p., 2007.

Priskin, **J.** Expérience du visiteur dans les aires protégées, 32 p., 2005.

Quenneville, R., M. Thériault et J.F. Villemure. Plan de gestion du feu, parc national de la Mauricie. Service de la conservation des écosystèmes, Parcs Canada. 92 p., 2002.

SOM. Étude sur les patrons d'utilisation du territoire par les visiteurs 2006, parc national du Canada de la Mauricie, 214 p., 2007.

Tanguay, J. et S. Savoie. Le nœud de l'ancienne amitié. La présence abénaquise sur la rive nord du Saint-Laurent aux XVII^e et XVIII^e siècle, Recherches amérindiennes au Québec, Vol. XXXIII, n° 2, p. 29-43, 2003.

Thériault, M. et R. Quenneville. Cadre pour la restauration écologique du Pin blanc (Pinus strobus) au parc national de la Mauricie. Service de la conservation des ressources naturelles. Parcs Canada, 1998.

Tourisme Québec. Le tourisme dans les régions touristiques du Québec en 2007 et 2008, 10 p., 2009.

Tourisme Québec. Le tourisme au Québec en bref en 2000, en 2001, en 2002, en 2003 et en 2004, de 10 à 13 pages selon les années, 2000 à 2004.

Union des municipalités du Québec. Guide terminologique autochtone, 45 p., 2006.

Union internationale pour la conservation de la nature. Lignes directrices pour les catégories de gestion des aires protégées, 65 p., 1994.

Villemure, M. et D. Masse. Stratégie de conservation du loup dans la région du parc national de la Mauricie. Contrat No. SARRF02-01 (fond de rétablissement des espèces en péril de Parcs Canada). 64 p., 2005.

Annexe 1: Résumé des actions

Stratégie-clé 1			réal	isatio	n
Analyser l'évolution de la clientèle régionale.		2	3	4	6
Faire une revue des études disponibles et cibler les marchés potentiels.	1	2			
Développer et mettre en application un plan marketing.			3	4	6
Développer et mettre en application une stratégie promotionnelle pour le parc.			3	4	6
Développer du matériel éducatif, sur l'omble de fontaine et sur l'ours noir.	1	2			
Bonifier la section du site Internet intitulé «le coin de l'enseignant».	1	2	3	4	6
Faire connaître le parc et son mandat par le biais des médias régionaux.	1	2	3	4	6
Développer des partenariats pour faire connaître le parc et son mandat en milieu urbain.		2	3		
Être présent aux événements dans les régions urbaines	1	2	3	4	6
Développer un produit s'adressant aux croisiéristes.		2	3		
Développer d'autres ententes, produits et forfaits avec les partenaires touristiques régionaux.	1	2	3	4	6
Explorer les possibilités de partenariats avec les endroits protégés avoisinants.	1	2	3	4	6
Développer deux nouveaux courts sentiers le long de la route Promenade.			3	4	6
Faire un sondage auprès des campeurs afin de connaître leurs besoins en ce qui concerne les services à offrir.	1	2			
Offrir un accès Internet aux visiteurs dans le secteur de la Rivière-à-la-Pêche.	1	2			
Développer de nouvelles activités rejoignant la clientèle régionale.	1	2	3	4	6
Développer un partenariat avec le Collège Shawinigan pour créer un site d'observation du ciel.		2	3		
Offrir des types d'hébergement alternatif en partenariat avec l'entreprise privée.	1	2			
Consolider le pôle d'activités hivernales de la Rivière-à-la-Pêche.	1	2	3		
Consolider l'activité de traîneau à chiens en partenariat avec l'entreprise privée.			3	4	6
Explorer la possibilité de développer l'activité d'escalade de glace.			3	4	6
Bonifier l'activité de géocaching.	1	2	3	4	6
Sonder les besoins des plaisanciers de la rivière Saint-Maurice et explorer le potentiel du parc pour y répondre.			3	4	6
Aménager une rampe de mise à l'eau au lac Wapizagonke.	1	2			
Développer et améliorer les installations pour les utilisateurs des sentiers du corridor des lacs à la Pêche, Isaïe et Édouard.			3	4	6
Évaluer la possibilité de remettre en activité la cabane à sucre éducative du lac à la Pêche.	1	2			
	1	I	1	1	I

Stratégie-clé 2					
Développer des relations avec les représentants de la Première Nation Atikamekw-Nehirowisiw et faire appel à leur savoir traditionnel.	1	2	3	4	6
Faire une caractérisation archéologique des structures associées à l'exploitation forestière.	1	2	3		
Préparer l'énoncé des valeurs des ressources culturelles.		2	3		
Dresser un état des connaissances sur la présence amérindienne (années 1 et 2), sur l'exploitation forestière (année 2) et sur les clubs de chasse et pêche (année 1)	1	2			
Faire une caractérisation archéologique des structures associées à l'exploitation forestière, lors des travaux de restauration d'écosystèmes aquatiques.	1	2	3	4	6
Réaliser l'inventaire et l'examen des ressources culturelles.	1	2	3	4	6
Produire des documents de référence traitant de la culture autochtone, de l'exploitation forestière et des clubs de chasse et pêche.			3	4	6
Développer et mettre en œuvre une stratégie de protection et de mise en valeur des peintures rupestres.	1	2	3		
Solliciter l'appui des visiteurs à la protection des peintures rupestres.	1	2	3	4	6
Effectuer les rénovations requises aux gîtes Wabenaki et Andrew.	1	2			
Intégrer les connaissances relatives au patrimoine culturel au programme de formation des employés.	1	2	3	4	6
Sensibiliser les employés à la culture autochtone.	1	2	3	4	6
Offrir une nouvelle occasion d'expérience de visite portant sur la culture autochtone.		2	3		
Évaluer la pertinence de permettre aux visiteurs de vivre une expérience en canot rabaska où les peintures rupestres seront le point culminant.		2	3		
Préparer un plan d'aménagement et de mise en valeur des gîtes Wabenaki et Andrew.	1	2	3		
Offrir aux visiteurs une activité portant sur l'histoire du club Laurentien.	1	2			
Permettre aux visiteurs de voir et d'apprécier des vestiges de l'exploitation forestière.		2	3		
Enrichir le volet culturel du site Internet.	1	2	3	4	6
Stratégie-clé 3					
Préparer un inventaire des paysages caractéristiques.	1	2			
Élaborer et mettre en œuvre un plan de valorisation des paysages.	1	2	3		
Conclure des ententes avec les gestionnaires des territoires adjacents pour maintenir les éléments visuels d'intérêt des paysages.	1	2			
Réaliser de grands brûlages dirigés afin de rajeunir le couvert forestier et en modifier la composition.		2	3	4	6
Procéder à divers traitements sylvicoles pour favoriser la régénération du chêne rouge.	1	2	3		

Créer un sentier dans une pinède mature.			3	4	•
Développer des produits d'interprétation afin de faire vivre des expériences favorisant une meilleure compréhension de la gestion de la forêt par le feu.		2	3	4	•
Améliorer le contenu du site Internet traitant de la restauration de la forêt laurentienne.	1	2	3		
Collaborer avec les médias pour diffuser les efforts de protection et de restauration de la forêt.	1	2	3	4	•
Créer du matériel éducatif pour le milieu scolaire portant sur la forêt laurentienne.		2	3	4	•
Développer du matériel éducatif sur l'ours noir.	1	2			
Participer aux tables de concertation régionale.	1	2	3	4	•
Participer à la préparation et à la révision des plans régionaux.	1	2	3	4	•
Stratégie-clé 4					
Développer ou consolider des produits et des activités d'interprétation sur la restauration du milieu aquatique et la préservation des espèces en péril.	1	2	3		
Diversifier les expériences offertes aux pêcheurs récréatifs.			3	4	
Vettoyer les plages d'intérêt réapparues à la suite des travaux de restauration et en favoriser l'accès.	1	2	3	4	(
Participer aux tables de concertation régionale.	1	2	3	4	(
Participer à la préparation et à la révision des plans régionaux.	1	2	3	4	
Rétablir les régimes hydriques en enlevant des barrages et en réduisant les accumulations de bois.	1	2			
Restaurer des habitats en enlevant des billes de bois sur les rives et la zone littorale.	1	2	3		Ī
Éliminer ou contrôler les espèces de poissons introduites.		2			Ī
Réintroduire l'omble de fontaine dans les lacs où il a disparu en utilisant les populations existantes.		2	3		T
Rétablir le libre passage de l'omble de fontaine entre les lacs.	1	2	3	4	
Effectuer une étude de faisabilité pour la restauration et la mise en valeur du lac Wapizagonke.		2	3		
Réviser le programme de gestion de la pêche à la ligne.			3	4	
Appliquer des mesures de protection additionnelles et de restauration pour au moins une population de chaque lignée génétique d'ombles de fontaine.	1	2	3		
Faire un suivi de l'état de santé des populations d'ombles de fontaine et de l'état de leur habitat.	1	2	3	4	
Effectuer une étude de faisabilité sur la conservation et la restauration de la population d'ombles chevaliers du lac Français.			3	4	

Effectuer un suivi des communautés de poissons les plus susceptibles d'être envahies par les espèces exotiques.	1	2	3	4	6
Élaborer et mettre en œuvre un plan tactique d'application de la loi pour prévenir l'utilisation de poissons-appâts dans la pratique de la pêche à la ligne.	1	2	3	4	6
Mettre en œuvre un plan de rétablissement de la tortue des bois dans le bassin de la rivière Shawinigan.	1	2	3	4	6
Collaborer au programme de protection des nids et des jeunes tortues.	1	2	3	4	6
Effectuer l'ajout d'un certain nombre de jeunes tortues dans le parc.		2	3		
Améliorer l'habitat de la tortue des bois aux abords du lac Wapizagonke.			3	4	6
Autres actions					
Création d'un comité consultatif.	1	2			
Développer un programme de bénévolat.		2	3		
Créer la réserve intégrale par voie de règlement.	1	2			
Mise en œuvre du plan d'action de la gérance environnementale.	1	2	3	4	6
Remplacement de ponceaux.	1	2	3	4	9
Faire une évaluation de l'état du bâtiment Vallerand servant de logement multiple aux employés, et des investissements nécessaires.	1	2			
Réaliser une analyse des besoins en logement pour les employés du parc.	1	2			
Exécuter le programme de surveillance de l'intégrité écologique.	1	2	3	4	6

Annexe 2: L'état et la tendance de l'intégrité écologique

La chasse et le piégeage ainsi que la modification des forêts à l'extérieur des limites du parc affectent certaines espèces (loup de l'Est, ours noir). Depuis 1990, le parc a entrepris des brûlages dirigés. La situation du pin blanc s'est stabilisée et la structure d'âge des peuplements forestiers sera à moyen terme améliorée. Le parc a débuté des travaux de restauration visant à rétablir le ré-gime hydrique en restaurant le niveau des lacs à leur état d'origine, à éliminer les espèces de poissons exotiques et à réintroduire des elimination des espèces exotiques et 2 lacs avec succès de rein-troducion. Cependarit, elles doivent être poursuivies sur d'autres lacs afin d'inverser la tendance et améliorer la situation générale de cet écosystème. à l'état naturel plusieurs milieux humides. Cependant, une forte proportion de ces milieux demeure sous influence. Ils sont aussi affectés par la polution atmosphérique et sont sensibles à l'intro-duction despeces de plantes exofiques et envalisisantes. Tous les peuplements forestiers ont été exploités avant la création du parc. Depuis prés de 100 ans, les pradiques de gestion de la forét ontélimine le feu, un des principaux processus naturels, provoquant une modification dans la composition et la structure de la forét. Quatre espèces de mammifères ont disparu et plusieurs espèces sont en péril (1mammifère, 5 plantes, 10 oiseaux, 2 reptiles et Plusieurs populations d'ombles de fontaine ont disparu à la suite de l'introduction de nombreuses espèces de poissons exoliques. Ces actions sont en cours sur 10 lacs et sont efficaces jusqu'à maintenant: 3 lacs avec régime hydrique d'origine, 4 lacs avec Près de 45 % des milieux humides ont été modifiés par la présence d'infrastructures qui ont agi ou agissent encore sur le niveau d'eau naturel. · Les écosystèmes aquatiques du parc sont affectés par la pollution L'enlèvement de plusieurs petits barrages a permis de rétablir Tous les lacs et les cours d'eau d'importance ont été altérés par les opérations de flottage du bois durant la période de l'exploitatior Le pin blanc et le chêne rouge sont fortement sous-représentés. . état et la tendance des trois indicateurs et des mesures utilisées pour évaluer l'état de l'intégrité écologique du parc national de la Mauricie, 2009. La population de tortues des bois est maintenant menacée. populations d'ombles de fontaine indigènes locales. atmosphérique État et tendance de la mesure ² faux de croissance des principales espèces d'arbres (productivité forestière) Superficie des milieux humides influencés par des infrastructures (barrages) Densité d'habitations et de chemins dans les bassins versants dont le parc Peuplements forestiers humides et rares (noyer cendré et érable argenté) Peuplements forestiers humides et rares (noyer cendré et érable argenté) Connectivité, fragmentation et disponibilité des vieilles forêts (écosystème Petits et moyens camivores (lynx du Canada, pékan, martre, loutre de rivière) Condition des populations de poissons soumises à la pêche à la ligne Densité d'habitations et de chemins dans les bassins versants dont le Omble de fontaine dans les lacs sans espèce de poisson exotique et Omble de fontaine et omble chevalier dans les lacs avec espèces de poissons exotíques et envahissants Proportion des ponts et ponceaux permettant la libre circulation des Dominance des principales espèces d'arbres (épinette rouge, sapin Proportion de lacs influencés par des barrages (régime hydrique) Qualité de l'eau (acidification, eutrophisation, régime themique) Qualité de l'eau (acidification, eutrophisation, régime themique, Peuplements purs ou mélangés de pins blancs Plantes aquatiques exotiques et envahissantes Communauté des invertébrés benthiques Communauté des invertébrés benthiques peaumier, pin blanc, érable à sucre, etc) Communauté des oiseaux forestiers Faux de broutement par les ongulés Structure d'âge des peuplements Peuplements de chênes rouges Communauté des grenouilles Fortue des bois Tortue des bois sédimentation) parc fait partie Loup de l'Est **Durs noir** fait partie régional) Ongulés État et tendance de l'indicateur ² aquatique d'eau douce (8 %) Écosystème Écosystème Indicateur forestier (87 %)¹ Milieux humides (5 %)

[%] de la superficie du parc
Ye de la superficie du parc
Trois couleurs servent à caractériser l'état, soit le vert (bon), le jaune (passable) et le rouge (mauvais). Les flèches illustrent la tendance : ↑ en amélioration, ↔ stable, ↓ en détérioration, ? inconnue.

Annexe 3: Personnes ayant participé à la préparation du plan directeur

Du parc de la Mauricie:

Kathleen Barrett, Agente, Coordonnatrice de l'interprétation

Thierry Bouin, Directeur, Unité de gestion de la Mauricie

Lucie Foster, Adjointe de direction

Daniel Landry, Gestionnaire, Expérience du visiteur

Denis Masse, Scientifique des écosystèmes

Michel Plante, Scientifique des écosystèmes

Chanhpasong Sayavongsa, Gestionnaire des biens

Albert Van Dijk, Gestionnaire, Conservation des ressources

Du Centre de services du Québec:

Claire Beaudoin, Adjointe administrative et réviseure

Jacqueline Bélanger, Conseillère principale et chargée de projet

Michel Carrier, Conseiller principal évaluation et gérance environnementale

Isabelle Croteau, Planificatrice

Denis Dufour, Gestionnaire, planification des aires patrimoniales

Alain Gelly, Historien

Daniel Gosselin, Analyste principal en sciences sociales

Christiane Hébert, Designer

Jacques Major, Conseiller en communications

Yves Picard, Conseiller aux affaires autochtones

André Robitaille, Cartographe

Claude Samson, Écologiste de surveillance

Charlotte Simard, Architecte paysagiste,

chargée de projets

Jean Tanguay, Conseiller en patrimoine autochtone